

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024

BILAN CONSOLIDÉ

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

ÉTAT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Référence annexe	31/12/2024	31/12/2023
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	4.3	113 618	90 665
Écarts d'acquisition	4.2	1 763 436	1 659 544
Immobilisations corporelles	4.1.1	1 895 219	1 746 515
Immobilisations corporelles - droits d'utilisation	4.1.2	248 901	230 764
Participations dans les coentreprises	9	29 385	310 671
Autres actifs financiers	4.5.1	127 522	168 793
Impôts différés	4.6	24 687	28 770
Autres actifs long terme	4.5.3	188 463	11 469
TOTAL ACTIFS NON COURANTS (I)		4 391 231	4 247 191
Actifs courants			
Stocks et en-cours	4.7	715 790	651 853
Clients et autres débiteurs	4.5.4	871 761	781 410
Créances d'impôt		30 844	34 384
Autres actifs courants	4.5.2	48 095	42 214
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5.5	676 373	589 685
TOTAL ACTIFS COURANTS (II)		2 342 863	2 099 546
TOTAL ACTIF (I + II)		6 734 094	6 346 737

BILAN CONSOLIDÉ

PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Référence annexe	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres - part du Groupe			
Capital		129 005	128 994
Primes liées au capital		1 537 708	1 553 914
Résultats accumulés		1 166 915	948 449
Total		2 833 628	2 631 357
Intérêts minoritaires		127 739	131 588
CAPITAUX PROPRES (I)	4.8	2 961 367	2 762 945
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières	4.10.1	1 333 342	1 166 074
Obligations locatives	4.10.1	220 350	200 688
Consignations d'emballages		152 681	151 785
Engagements envers le personnel	4.12	52 907	40 929
Autres provisions	4.11	184 542	137 820
Impôts différés	4.6	73 177	83 659
Autres passifs long terme	4.10.3	163 472	148 259
TOTAL PASSIFS NON COURANTS (II)		2 180 471	1 929 214
Passifs courants			
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	4.10.1	635 337	783 519
Obligations locatives (part à moins d'un an)	4.10.1	37 116	38 070
Fournisseurs et autres créditeurs	4.10.4	863 686	792 512
Dettes d'impôt		39 601	25 245
Autres passifs courants	4.10.3	16 516	15 232
TOTAL PASSIFS COURANTS (III)		1 592 256	1 654 578
TOTAL PASSIF (I + II + III)		6 734 094	6 346 737

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	Référence annexe	Var	31/12/2024	31/12/2023
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	5.1	0%	6 643 939	6 629 977
Achats consommés	5.2		(4 943 668)	(4 945 929)
Charges externes	5.4		(540 764)	(488 810)
Charges de personnel	5.3		(289 855)	(253 739)
Impôts et taxes			(148 659)	(143 646)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		-10%	720 993	797 853
Autres produits de l'activité			2 834	6 740
Amortissements et provisions nets	5.5		(214 617)	(189 454)
Autres produits et charges d'exploitation	5.6		(5 415)	6 222
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		-19%	503 795	621 361
Autres produits et charges opérationnels	5.7		86 396	7 350
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AVANT QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES COENTREPRISES		-6%	590 191	628 711
Quote-part de résultat des coentreprises	9		6 806	14 930
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL APRÈS QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES COENTREPRISES		-7%	596 997	643 641
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			12 828	15 869
Coût de l'endettement financier brut			(95 940)	(87 858)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	5.8	15%	(83 112)	(71 989)
Charge d'intérêt sur obligations locatives			(13 463)	(12 370)
Autres produits et charges financiers	5.9		(67 884)	(134 409)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		2%	432 538	424 873
Impôt sur les bénéfices	5.10		(81 435)	(57 860)
RÉSULTAT NET TOTAL		-4%	351 103	367 013
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		-3%	342 293	353 694
RÉSULTAT NET MINORITAIRES		-34%	8 810	13 319
Résultat net par action <i>(en euros)</i>	5.11	-4%	3,30	3,43
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>	5.11	-4%	3,30	3,42

ÉTAT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ (I)	351 103	367 013
Réserves de conversion (hors coentreprises)	161 516	(182 210)
Instruments de couverture	(7 553)	(26 782)
Impôts sur les instruments de couverture	1 951	6 917
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	(21 259)	(21 006)
Retraitements liés à l'hyperinflation	38 801	18 647
Impôts sur les retraitements liés à l'hyperinflation	-	(215)
Éléments recyclables du résultat des coentreprises	2 454	(7 596)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat (II)	175 910	(212 245)
Gains et pertes actuariels	(9 149)	(3 836)
Impôts sur les gains et pertes actuariels	1 020	65
Variation de juste valeur d'option de rachat sur participations ne donnant pas le contrôle	(16 100)	(39 200)
Éléments non recyclables du résultat des coentreprises	-	73
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat (III)	(24 229)	(42 898)
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE (I + II + III)	502 784	111 870
PART ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE DU GROUPE	494 113	104 559
PART ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	8 671	7 311

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Actions en circulation	Dont actions propres	Capital	Primes	Actions propres consolidées	Réserves et résultat consolidés	Écarts de conversion	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
	<i>(en nombre d'actions)</i>		<i>(en milliers d'euros)</i>							
Capitaux propres au 31 déc. 2022	102 953 566	84 987	128 692	1 550 120	(1 990)	1 247 246	(190 604)	2 733 464	126 826	2 860 290
Résultat global de la période						283 586	(179 027)	104 559	7 311	111 870
Variation de pourcentage d'intérêts						(22 399)		(22 399)	9 673	(12 726)
Paiement en actions						8 666		8 666		8 666
Augmentation de capital	241 606		302	3 794				4 096	1 763	5 859
Actions propres		(22 456)			633	(131)		502		502
Distribution de dividendes						(197 524)		(197 524)	(13 985)	(211 509)
Autres variations						(7)		(7)		(7)
Capitaux propres au 31 déc. 2023	103 195 172	62 531	128 994	1 553 914	(1 357)	1 319 437	(369 631)	2 631 357	131 588	2 762 945
Résultat global de la période						334 071	160 042	494 113	8 671	502 784
Variation de pourcentage d'intérêts						(1 170)		(1 170)	(855)	(2 025)
Paiement en actions						8 415		8 415	67	8 482
Augmentation de capital	1 009 079		1 261	7 571				8 832	537	9 369
Réduction de capital	(1 000 000)		(1 250)	(23 777)				(25 027)		(25 027)
Actions propres		23 148			(796)	182		(614)		(614)
Distribution de dividendes						(282 284)		(282 284)	(12 269)	(294 553)
Autres variations						6		6		6
Capitaux propres au 31 déc. 2024	103 204 251	85 679	129 005	1 537 708	(2 153)	1 378 657	(209 589)	2 833 628	127 739	2 961 367

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
RÉSULTAT NET TOTAL CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	351 103	367 013
Ajustements :		
Élimination du résultat des coentreprises	(6 806)	(14 930)
Élimination du résultat des amortissements et provisions	250 269	222 146
Élimination des résultats de cession	(89 197)	1 344
Élimination des produits de dividende	(708)	(363)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie ⁽¹⁾	14 702	7 623
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	519 363	582 833
Élimination de la charge d'impôt	81 435	57 860
Élimination du coût de l'endettement financier net et de la charge d'intérêt sur obligations locatives	96 574	84 359
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	697 372	725 052
Incidence de la variation du BFR*	38 792	(91 682)
Impôts payés	(70 986)	(70 752)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	665 178	562 618
Incidence des variations de périmètre (trésorerie acquise - trésorerie cédée)	6 592	387
Acquisition d'actifs financiers : branche Distribution d'énergies	(8 291)	(3 396)
Acquisition d'actifs financiers : branche Production d'électricité renouvelable ⁽²⁾	(10 210)	(8 543)
Cession d'actifs financiers : JV Rubis Terminal ⁽²⁾	124 403	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(247 862)	(283 340)
Variation des prêts et avances consentis	13 230	(30 252)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	4 619	6 175
(Acquisition) / cession d'actifs financiers autres	(161)	(193)
Dividendes reçus	6 340	6 111
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(111 340)	(313 051)

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Suite (en milliers d'euros)	Référence annexe	31/12/2024	31/12/2023
Augmentation de capital	4.8	8 832	4 096
Rachat d'actions (réduction de capital)	4.8	(25 027)	-
(Acquisitions)/cessions d'actions propres		(796)	633
Émissions d'emprunts	4.10.1	1 303 894	1 028 541
Remboursements d'emprunts	4.10.1	(1 328 075)	(1 092 443)
Remboursements des obligations locatives	4.10.1	(41 993)	(36 516)
Intérêts financiers nets versés ⁽³⁾		(97 384)	(81 285)
Dividendes mis en paiement		(282 284)	(197 524)
Dividendes mis en paiement (participations ne donnant pas le contrôle)		(12 269)	(13 993)
Acquisition d'actifs financiers : branche Production d'électricité renouvelable		(2 827)	(14 627)
Autres flux liés aux opérations de financement		1 065	8 502
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(476 864)	(394 616)
Incidence de la variation des taux de change		9 714	(70 173)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		86 688	(215 222)
Trésorerie des activités poursuivies			
Trésorerie d'ouverture ⁽⁴⁾	4.5.5	589 685	804 907
Variation de la trésorerie		86 688	(215 222)
Trésorerie de clôture ⁽⁴⁾	4.5.5	676 373	589 685
Dettes financières hors obligations locatives	4.10.1	(1 968 679)	(1 949 593)
Trésorerie nette de dettes financières		(1 292 306)	(1 359 908)

(1) Dont variations de juste valeur des instruments financiers, charge IFRS 2, etc.

(2) Les incidences des variations de périmètre sont décrites en note 3.

(3) Les intérêts financiers nets versés incluent les impacts liés aux retraitements des contrats de location (IFRS 16).

(4) Trésorerie hors concours bancaires.

(*) Ventilation de l'incidence de la variation du BFR :

		31/12/2024	31/12/2023
Incidence de la variation des stocks et en-cours	4.7	(41 465)	(79 897)
Incidence de la variation des clients et autres débiteurs	4.5.4	38 788	(68 257)
Incidence de la variation des fournisseurs et autres créditeurs	4.10.4	41 469	56 472
Incidence de la variation du BFR		38 792	(91 682)

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 INFORMATION FINANCIÈRE ANNUELLE

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été arrêtés par le Collège de la Gérance le 12 mars 2025 et examinés par le Conseil de Surveillance le 13 mars 2025, qui a autorisé leur publication.

Les états financiers consolidés 2024 ont été établis conformément aux normes comptables internationales publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union européenne. Ces normes comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee.

1.2 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DU GROUPE

Rubis SCA (ci-après « la Société » ou, avec ses filiales, « le Groupe ») est une société en commandite par actions enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé 46 rue Boissière 75116 Paris.

Le Groupe exerce deux métiers :

- La **Distribution d'énergies** qui intègre la distribution de carburants, de fiouls, de lubrifiants, de gaz liquéfiés et de bitumes ainsi que la logistique, qui regroupe le négoce-approvisionnement, l'activité de raffinage et le transport maritime ;
- La **Production d'électricité renouvelable** qui comprend principalement les activités de production d'électricité photovoltaïque (Rubis Photosol) spécialisés dans les grandes installations au sol, les ombrières de parking et les installations sur toitures pour les professionnels.

La coentreprise Rubis Terminal Invest (ci-après « Rubis Terminal ») est spécialisée dans le **Stockage de produits liquides en vrac** (carburants et combustibles, produits chimiques et agroalimentaires) pour des clients commerciaux et industriels. Elle a été comptabilisée dans les comptes du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'au 31 mars 2024 (cf. note 3.2.1).

Le Groupe est présent en Europe, en Afrique et aux Caraïbes.

2 PRINCIPES COMPTABLES

2.1 BASE DE PRÉPARATION

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Pour établir ses comptes, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que des informations données en notes annexes.

La Direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la Direction du Groupe portent notamment sur les justes valeurs des actifs et passifs acquis lors de regroupements d'entreprises, la valeur recouvrable des écarts d'acquisition, et des immobilisations incorporelles et corporelles, l'évaluation des engagements envers les salariés (y compris les paiements en actions), l'évaluation des autres provisions, les contrats de location (durée de location retenue et taux d'endettement marginaux, décrits en note 4.1.2) et l'évaluation des options de rachat sur participations ne donnant pas le contrôle.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Rubis SCA et de ses filiales de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur monnaie fonctionnelle.

Les résultats et la situation financière des filiales du Groupe dont la monnaie fonctionnelle diffère de la monnaie de présentation des comptes (à savoir l'euro) et n'est pas la monnaie d'une économie en hyperinflation sont convertis selon les principes suivants :

- les actifs et passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture ;
- les produits et charges sont convertis au taux de change moyen ;
- ces écarts de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, au poste « Réserves de conversion » ;
- les écarts de conversion cumulés sont recyclés en résultat en cas de cession ou de liquidation de la participation à laquelle ils se rapportent.

Les écarts d'acquisition et réévaluations à la juste valeur découlant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de cette dernière et convertis aux taux de change en vigueur à la clôture.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les écarts de change issus de l'élimination des transactions et flux entre sociétés consolidées libellés en monnaies étrangères font l'objet du traitement suivant :

- les écarts de change issus de l'élimination des transactions internes sont inscrits au poste « Écarts de conversion » dans les capitaux propres et au poste « Intérêts minoritaires » pour la part revenant aux tiers, de manière à neutraliser l'incidence sur le résultat consolidé ;
- les écarts de change sur flux de financement réciproques sont, quant à eux, classés dans une rubrique distincte du tableau des flux de trésorerie consolidés.

Les comptes consolidés sont établis en euros et les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Hyperinflation au Suriname et à Haïti

Depuis 2021, le Suriname figure parmi les pays hyperinflationnistes. Les impacts de l'hyperinflation de ce pays sont, sur l'exercice, non significatifs aux bornes du Groupe.

Depuis 2023, Haïti est considéré comme un pays en hyperinflation sur la base des critères énoncés par la norme IAS 29 – Information financière dans les économies hyperinflationnistes et,

notamment, d'un taux d'inflation cumulé au cours des trois dernières années à Haïti supérieur à 100 %.

La norme IAS 29 requiert que les états financiers basés sur la valeur historique soient retraités afin de corriger la perte du pouvoir d'achat générale de la devise locale. Celle-ci consiste à appliquer un indice des prix à la consommation à chaque valeur historique présente dans les états financiers de manière à ce que les états financiers soient présentés en unité courante à la clôture. L'évolution des indices des prix à la consommation, par exemple ceux publiés par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique pour Haïti, a été utilisée par le Groupe pour tenir compte des impacts de l'hyperinflation.

Les impacts comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe sont les suivants :

- la réévaluation de l'écart d'acquisition et des actifs corporels (y compris le droit d'utilisation) à hauteur respectivement de 20 millions d'euros et 18 millions d'euros ;
- une augmentation des capitaux propres consolidés hors résultat de la période de 39 millions d'euros (autres éléments du résultat global) et une charge de 10 millions d'euros constatée en « Autres produits et charges financiers ».

2.2 RÉFÉRENTIEL COMPTABLE APPLIQUÉ

Normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2024

Les normes, interprétations et amendements suivants parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture sont appliqués pour la première fois en 2024 :

Norme / Interprétation

Amendements à IAS 1	Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et passifs non courants assortis de clauses restrictives
Amendements à IFRS 16	Passif locatif découlant d'une cession-bail
Amendements à IAS 7 et IFRS 7	Accords de financements fournisseurs

Ces normes, interprétations et amendements n'ont pas eu d'impact matériel sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2024.

Normes, interprétations et amendements applicables par anticipation sur option

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements dont l'application n'est pas obligatoire au 31 décembre 2024 ou qui n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne.

Informations spécifiques aux conséquences du conflit entre l'Ukraine et la Russie

Le Groupe ne réalise aucune opération en Ukraine ou en Russie et ne dispose d'aucun actif sur ce territoire. En outre, il ne s'approvisionne pas auprès de fournisseurs ukrainiens ou russes. À ce jour, le Groupe ne recense aucune exposition directe à ce risque.

3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Principes comptables

Le Groupe applique les normes relatives au périmètre de consolidation IFRS 10, 11, 12 ainsi qu'IAS 28 amendée.

Intégration globale

Toutes les sociétés dans lesquelles Rubis exerce le contrôle, c'est-à-dire dans lesquelles il a le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle défini par la norme IFRS 10 est fondé sur les trois critères suivants à remplir simultanément afin de conclure à l'exercice du contrôle par la société mère :

- la société mère détient le pouvoir sur la filiale lorsqu'elle a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités ayant une incidence importante sur les rendements de la filiale. Le pouvoir peut être issu de droits de vote (existants et/ou potentiels) et/ou d'accords contractuels. L'appréciation de la détention du pouvoir dépend de la nature des activités pertinentes de la filiale, du processus de décision en son sein et de la répartition des droits des autres actionnaires de la filiale ;
- la société mère est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale qui peuvent varier selon la performance de celle-ci ;
- la société mère a la capacité d'exercer son pouvoir afin d'influer sur les rendements.

Partenariats

Dans un partenariat, les parties sont liées par un accord contractuel leur conférant le contrôle conjoint de l'entreprise. L'existence d'un contrôle conjoint est déterminée dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties qui contrôlent collectivement l'entreprise.

Les partenariats sont classés en deux catégories :

- les entreprises communes : il s'agit de partenariats dans lesquels les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont directement des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs liés, relatifs à celle-ci. Les entreprises communes sont comptabilisées selon les intérêts détenus par le Groupe dans les actifs et passifs de chaque entreprise commune ;
- les coentreprises : il s'agit de partenariats dans lesquels les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le Groupe comptabilise ses coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence conformément à la norme IAS 28.

3.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 regroupent les états financiers de Rubis SCA et des filiales listées dans le tableau de la note 12.

3.2 VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les variations du périmètre de consolidation concernent les regroupements d'entreprises au sens d'IFRS 3, les acquisitions de groupes d'actifs et les cessions.

Seules les transactions les plus significatives sont détaillées ci-après.

3.2.1 CESSION DE LA PARTICIPATION DE 55% DANS RUBIS TERMINAL

Suite à l'accord définitif signé le 10 avril 2024, Rubis a finalisé le 16 octobre 2024 la cession de sa participation de 55 % dans la JV Rubis Terminal (désormais appelée Tepsa) à I Squared Capital pour un prix de vente de 384 millions d'euros.

Rubis a reçu en 2024 un premier versement d'un montant de 124 millions d'euros. Le solde (260 millions d'euros hors intérêts) sera perçu sous forme de trois versements de montant identique en 2025, 2026 et 2027.

La plus-value de cession nette des commissions et autres frais s'élève à 89 millions d'euros et est présentée sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels ».

La ligne « Quote-part de résultat des coentreprises » au 31 décembre 2024 inclut la quote-part de Rubis au résultat de la JV Rubis Terminal pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 mars 2024, date de classement de la participation en « actifs destinés à la vente » conformément à IFRS 5.

3.2.2 AUTRES VARIATIONS

Au cours de l'année 2024, Rubis Photosol a poursuivi ses investissements en réalisant notamment plusieurs investissements dans des projets situés en France et en Italie et ayant atteint le stade RTB (« Ready-to Build »). L'actif incorporel reconnu au 31 décembre 2024 au titre de ces opérations s'élève à 9,8 millions d'euros. Rubis Photosol a également acquis 51% des parts de la société ENER5 spécialisée dans les activités photovoltaïques sur toitures. Les impacts sur les comptes consolidés y compris les écarts d'acquisition à fin décembre 2024 ne sont pas matériels.

Parallèlement, le secteur Distribution d'énergies a réalisé deux prises de participation dans le secteur des énergies renouvelables. Les sociétés Soleco Energy Limited (35,3 %) et Ezdrive Antilles (49 %) sont toutes deux qualifiées de partenariat et consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Leurs contributions aux états financiers 2024 ne sont pas matérielles.

Par ailleurs, la filiale Rubis Energy Burundi a été intégrée au périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2024. Cette entité, acquise en 2019 dans le cadre de l'acquisition KenolKobil, n'était pas consolidée en raison de problèmes politiques et monétaires. La situation s'est normalisée et les activités sont dorénavant opérées sans entrave. Les impacts sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2024 ne sont pas matériels.

4 NOTES ANNEXES AU BILAN

4.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DROITS D'UTILISATION

4.1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Principes comptables

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour la prolongation de la durée d'utilité du bien, notamment lors d'arrêts pour grand entretien, alors inscrits en immobilisations et amortis sur la période séparant deux arrêts.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, soit :

	Durée
Constructions	10 à 40 ans
Installations complexes	10 à 20 ans
Matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel, mobilier de bureau	5 à 10 ans

Les durées d'amortissement résultent des natures distinctes des immobilisations corporelles au sein des différentes activités, notamment les constructions, les installations complexes et le matériel ou outillage.

Les coûts d'emprunts sont inclus dans le coût des immobilisations lorsqu'ils sont significatifs.

Au 31 décembre 2024, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2023	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Reclassements	Hyper- inflation	Écarts de conversion	31/12/2024
Autres immobilisations corporelles	350 308	427	17 103	(4 376)	10 864	7 254	6 033	387 613
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	8 908		6 727	(127)	(12 794)		171	2 885
Immobilisations en cours	222 978	3 668	179 079	(1 697)	(192 900)	553	7 372	219 053
Installations techniques, matériel et outillage	2 037 943	1 049	31 806	(31 200)	94 624	18 807	43 340	2 196 369
Terrains et constructions	1 135 881	2 790	4 899	(12 941)	100 035	41 106	26 061	1 297 831
TOTAL	3 756 018	7 934	239 614	(50 341)	(171)	67 720	82 977	4 103 751
Amortissements (en milliers d'euros)	31/12/2023	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Hyper- inflation	Écarts de conversion	31/12/2024
Autres immobilisations corporelles	(189 433)	(256)	(16 783)	3 629	(73)	(7 141)	(2 556)	(212 613)
Installations et matériel	(1 323 040)	(543)	(98 127)	28 048	628	(14 687)	(18 968)	(1 426 689)
Terrains et constructions	(497 030)	(491)	(45 215)	14 325	39	(30 491)	(10 367)	(569 230)
TOTAL	(2 009 503)	(1 290)	(160 125)	46 002	594	(52 319)	(31 891)	(2 208 532)
VALEURS NETTES	1 746 515	6 644	79 489	(4 339)	423	15 401	51 086	1 895 219

Les variations de périmètre sont décrites en note 3.2.

4.1.2 DROITS D'UTILISATION (IFRS 16)

Principes comptables

La norme IFRS 16 définit le droit d'utilisation relatif à un contrat de location comme étant un actif qui représente le droit du preneur d'utiliser le bien sous-jacent pour une période donnée. Ce droit d'utilisation est reconnu par le Groupe à la date de prise d'effet du contrat de location (dès la mise à disposition de l'actif).

Les exemptions suivantes offertes par la norme ont été retenues par le Groupe :

- les contrats avec une durée de location inférieure à 12 mois ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un actif et d'une dette ;
- les contrats relatifs aux actifs de faible valeur ont été exclus.

Les taux d'actualisation utilisés pour la valorisation des droits d'utilisation sont déterminés à partir du taux d'emprunt marginal du secteur d'activité dans lequel opère le Groupe, auquel est ajouté un *spread* pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à chaque pays. Ces taux sont définis en fonction de la durée d'utilisation des actifs.

Le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- le montant initial de l'obligation locative ;
- les paiements d'avance faits au bailleur nets, le cas échéant, des avantages reçus du bailleur ;
- les coûts directs initiaux significatifs encourus par le preneur pour la conclusion du contrat, correspondant aux coûts qui n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été conclu ;
- une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat le cas échéant.

L'amortissement est comptabilisé en charge au compte de résultat selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location. Le droit d'utilisation fait l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

La durée de location du contrat correspond à la période non résiliable du contrat pendant laquelle le preneur a le droit d'utiliser l'actif sous-jacent, après prise en compte des options de renouvellement ou de résiliation que le preneur est raisonnablement certain d'exercer.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement sont présentées à l'actif en « Droits d'utilisation ». La dette correspondante est inscrite en « Obligation locative ».

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Reclassements	Hyper-inflation	Écarts de conversion	31/12/2024
Autres immobilisations corporelles	1 525	15	134	(240)			15	1 449
Matériel de transport	64 064	105	39 873	(13 667)			3 753	94 128
Installations techniques, matériel et outillage	32 551		1 095	(337)		5 111	1 088	39 508
Terrains et constructions	266 418	2 113	23 874	(11 639)	1 083	5 660	13 532	301 041
TOTAL	364 558	2 233	64 976	(25 883)	1 083	10 771	18 388	436 126
Amortissements <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Hyper-inflation	Écarts de conversion	31/12/2024
Autres immobilisations corporelles	(696)		(321)	130			(7)	(894)
Matériel de transport	(31 717)		(22 179)	2 386			(1 805)	(53 315)
Installations techniques, matériel et outillage	(19 430)		(2 306)	299		(4 346)	(803)	(26 586)
Terrains et constructions	(81 951)		(21 247)	5 446	(101)	(4 072)	(4 505)	(106 430)
TOTAL	(133 794)		(46 053)	8 261	(101)	(8 418)	(7 120)	(187 225)
VALEURS NETTES	230 764	2 233	18 923	(17 622)	982	2 353	11 268	248 901

4.2 ÉCARTS D'ACQUISITION

Principes comptables

Regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010

Les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010 ont été comptabilisés selon la norme IFRS 3 avant sa révision applicable à partir de cette même date. Ces regroupements n'ont pas été retraités, IFRS 3 révisée étant d'application prospective.

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels ont été évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion ont été comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, a été comptabilisé en écart d'acquisition lorsqu'il était positif et en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il était négatif (badwill).

Regroupements d'entreprises postérieurs au 1^{er} janvier 2010

Les normes IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée modifient les principes comptables applicables aux regroupements d'entreprises réalisés après le 1^{er} janvier 2010.

Les principales modifications ayant un impact sur les comptes consolidés du Groupe sont :

- la comptabilisation en charges des coûts directs liés à l'acquisition ;
- la réévaluation à la juste valeur par résultat des participations détenues antérieurement à la prise de contrôle, dans le cas d'une acquisition par achats successifs de titres ;

- la possibilité d'évaluer, au cas par cas, les intérêts minoritaires soit à la juste valeur soit à la part proportionnelle dans l'actif net identifiable ;
- la comptabilisation à la juste valeur des compléments de prix à la date de prise de contrôle, les ajustements éventuels ultérieurs étant comptabilisés en résultat s'ils interviennent en dehors du délai d'affectation ;
- les corrections de prix constatées sur les acquisitions réalisées par le Groupe sont présentées en flux de trésorerie liés aux activités d'investissement au même titre que le prix initial.

En application de la méthode de l'acquisition, le Groupe comptabilise à la date de prise de contrôle les actifs acquis et passifs repris identifiables à leur juste valeur. Il dispose alors d'un délai maximal de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré. Au-delà de ce délai, les ajustements de juste valeur des actifs acquis et passifs repris sont comptabilisés directement en résultat.

L'écart d'acquisition est déterminé par différence entre, d'une part, la contrepartie transférée (principalement le prix d'acquisition et le complément de prix éventuel hors frais d'acquisition) et le montant des intérêts minoritaires et, d'autre part, la juste valeur des actifs acquis et passifs repris. Cet écart est inscrit à l'actif du bilan consolidé lorsqu'il est positif et en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il est négatif (badwill).

Suite à la mise en place d'IFRS 3 révisée, une option existe pour l'évaluation des intérêts minoritaires à la date d'acquisition : soit pour la quote-part qu'ils représentent dans l'actif net acquis (méthode du goodwill partiel), soit pour leur juste valeur (méthode du goodwill complet). L'option est exerçable au cas par cas lors de chaque regroupement d'entreprises.

Dans le cadre de l'affectation des écarts d'acquisition dégagés lors des différents regroupements d'entreprises, les groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) retenus par Rubis sont :

- l'activité Distribution d'énergies (Europe) ;
- l'activité Distribution d'énergies (Afrique) ;
- l'activité Distribution d'énergies (Caraïbes) ;
- l'activité Production d'électricité photovoltaïque.

Cette allocation est calquée sur l'organisation de la Direction Générale des opérations du Groupe et sur le reporting interne permettant, outre le pilotage de l'activité, le suivi du retour sur capitaux employés, *i.e.* le niveau le plus bas auquel l'écart d'acquisition est suivi pour des besoins de gestion interne.

Dépréciation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les tests annuels sont effectués au cours du quatrième trimestre.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur recouvrable et la valeur nette comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT, y compris les écarts d'acquisition. Une UGT est un ensemble homogène d'actifs (ou groupe d'actifs) dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base des valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition.

Ces pertes de valeur imputées sur les écarts d'acquisition sont irréversibles.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Variations de périmètre	Hyper-inflation	Écarts de conversion	31/12/2024
Activité Distribution d'énergies (Europe)	283 022			(922)	282 100
Activité Distribution d'énergies (Afrique)	521 894	(2 780)		66 430	585 544
Activité Distribution d'énergies (Caraïbes)	312 284	3 527	19 533	17 152	352 496
Activité Production d'électricité photovoltaïque	542 344	952			543 296
ÉCARTS D'ACQUISITION	1 659 544	1 699	19 533	82 660	1 763 436

Conformément à IFRS 3, toute différence matérielle résultant de l'évaluation finale des actifs acquis et passifs repris des sociétés acquises sont comptabilisées comme un ajustement rétrospectif de l'écart d'acquisition si elle est constatée dans les 12 mois suivant la date d'acquisition et relative à des événements existants à la date d'acquisition.

Tests de dépréciation au 31 décembre 2024

Les valeurs recouvrables ont été déterminées sur la base du calcul de la valeur d'utilité.

Pour l'activité Distribution d'énergies :

- les calculs des valeurs d'utilité reposent sur des projections de flux de trésorerie sur la base de budgets financiers, pour l'exercice 2024, et de projections à moyen terme approuvés en fin d'exercice par la Direction. La durée de projection retenue par le management est de 5 ans.
- les principales hypothèses formulées concernent les volumes traités et les marges unitaires. Les flux de trésorerie sont extrapolés en appliquant un taux de croissance déterminé en fonction des prévisions de croissance propres à chaque UGT ou groupe d'UGT. Ces taux sont compris dans une fourchette allant de -1% à 4% dans les tests de dépréciation au 31 décembre 2024.

Pour l'activité Production d'électricité photovoltaïque :

- la valeur d'utilité repose sur des projections de flux de trésorerie d'une durée de 35 ans, sur la base du plan d'affaires établi par le management, intégrant les SPV en opération, le portefeuille de projets existants et futurs, le développement à l'international ainsi que les activités connexes de stockage de l'énergie et de toiture ;
- les principales hypothèses sont le prix de revente de l'électricité, les taux d'actualisation, ainsi que la capacité à développer le portefeuille existant et à générer de nouveaux projets.

Le taux d'actualisation retenu, qui repose sur le concept du coût moyen pondéré du capital (encore appelé « WACC »), reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à chaque UGT ou groupe d'UGT.

Les taux d'actualisation pondérés utilisés sont les suivants :

Groupe d'UGT	Taux 2024	Taux 2023
Activité Distribution d'énergies (Europe)	5,7 %	5,5 %
Activité Distribution d'énergies (Afrique)	10,1 %	10,5 %
Activité Distribution d'énergies (Caraïbes)	9,9 %	10,1 %
Activité Production d'électricité photovoltaïque (France)	8,1 %	8,5 %
Activité Production d'électricité photovoltaïque (développement international)	11,7 %	

Pour l'activité Distribution d'énergies, les taux d'actualisation présentés ont été déterminés en retenant le résultat brut d'exploitation 2024 de chaque pays comme base de la pondération au sein d'un groupe d'UGT.

Pour l'activité Production d'électricité photovoltaïque, les WACC sont déterminés par zone géographique en fonction du statut des projets.

Sensibilité des valeurs recouvrables au 31 décembre 2024

Pour l'activité Distribution d'énergies une hausse de 1 % du taux d'actualisation ou une baisse de 1 % du taux de croissance ne générerait pas de dépréciation des écarts d'acquisition au 31 décembre 2024.

Le Groupe rencontre des difficultés opérationnelles à Haïti compte tenu de l'environnement politique, économique et sécuritaire du pays qui affecte l'ensemble des secteurs d'activité. La valeur recouvrable au 31 décembre 2024 a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est basée sur les flux de trésorerie attendus actualisés à un taux de 16,5%. Une hausse de 1% du taux d'actualisation aurait un impact de l'ordre de 14 millions d'euros sur la valeur recouvrable de l'UGT.

Pour l'activité Production d'électricité photovoltaïque, les analyses de sensibilité aux courbes de prix de vente Aurora et au taux d'actualisation (+0,5%) excluent le risque de dépréciation de l'écart d'acquisition Photosol au 31 décembre 2024.

4.3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Principes comptables

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles à durée définie sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue et sont soumises à un test de perte de valeur chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que les valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Conformément à la norme IFRS 15, les coûts d'obtention de contrats liés à la distribution de GPL en France sont inscrits à l'actif en « Autres immobilisations incorporelles » et amortis sur la durée de vie moyenne observée pour les contrats correspondants (10 ans).

Une immobilisation incorporelle résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) peut être comptabilisée si, et seulement si, les critères définis par IAS 38.57 sont remplis. Sur l'activité Production d'électricité renouvelable, les coûts de développement, directs et indirects, externes ou internes, sont immobilisés à partir du moment où le succès des projets correspondants est probable et les autres critères de la norme IAS 38 respectés. Le Groupe considère que ces critères sont remplis au moment où un projet rentre dans le portefeuille de développement, c'est-à-dire lorsque les éléments contractuels et les études techniques indiquent que la faisabilité d'un projet est probable. Lorsque les conditions pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas remplies, les dépenses liées au développement de

projets sont comptabilisées en charges durant l'exercice au cours duquel elles sont encourues. La capitalisation des coûts prend fin à la mise en service industrielle de la centrale.

Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », le Groupe examine à la fin de chaque période de présentation de l'information financière s'il existe un indice de perte de valeur sur les actifs incorporels à durée d'utilité déterminée et les immobilisations incorporelles en cours. S'il existe de tels indices, le Groupe effectue un test de perte de valeur afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de transaction et la valeur d'utilité.

Au 31 décembre 2024, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Reclassements	Écarts de conversion	31/12/2024
Autres concessions, brevets, droits similaires et coûts de développement	38 587	678	16 223	(437)	1 065	1 276	57 392
Droit au bail	2 197					62	2 259
Autres immobilisations incorporelles	88 951	10 079	2 734	(390)	(1 062)	62	100 374
TOTAL	129 735	10 757	18 957	(827)	3	1 400	160 025
Amortissements <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Écarts de conversion	31/12/2024
Autres concessions, brevets et droits similaires	(13 380)	(349)	(1 399)	107	6	(865)	(15 880)
Autres immobilisations incorporelles	(25 690)		(5 247)	390		20	(30 527)
TOTAL	(39 070)	(349)	(6 646)	497	6	(845)	(46 407)
VALEURS NETTES	90 665	10 408	12 311	(330)	9	555	113 618

Les autres immobilisations incorporelles en valeurs brutes incluent notamment :

- l'actif incorporel de 40 millions d'euros reconnu en 2022, dans le cadre de l'acquisition Photosol (France), au titre des contrats d'achat d'électricité à longue durée conclus à un prix fixe contractuel avec les distributeurs d'électricité ;
- les actifs incorporels pour 19 millions d'euros correspondant aux coûts d'acquisition des projets développés et prêts à construire (activité production d'électricité renouvelable).

Les variations de périmètre correspondent principalement à l'acquisition des projets développés et prêts à construire en France et en Italie pour un montant de 9,8 millions d'euros (cf. note 3.2).

4.4 PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les informations concernant les participations ne donnant pas le contrôle, les participations dans les entreprises communes et les participations dans les coentreprises sont données dans les notes 7 à 9 de la présente annexe.

4.5 ACTIFS FINANCIERS

Principes comptables

L'évaluation et la comptabilisation des actifs financiers sont définis par la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

Classification et évaluation

Les actifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

La classification proposée par IFRS 9 détermine la façon dont les actifs sont comptabilisés ainsi que leur méthode d'évaluation. Le classement des actifs financiers est fonction de deux critères cumulatifs : le modèle de gestion qui est appliqué à l'actif et les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

En fonction de l'analyse combinatoire des deux critères, la norme IFRS 9 distingue trois catégories d'actifs financiers, dont l'évaluation et le traitement comptable sont spécifiques à la catégorie concernée :

- soit les actifs financiers sont évalués au coût amorti ;
- soit les actifs financiers sont évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global ;
- soit les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les actifs financiers au coût amorti comprennent principalement les obligations et titres de créances négociables, les prêts et les créances.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global comprennent principalement les titres de participation, anciennement classés en titres disponibles à la vente.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat comprennent les disponibilités, les SICAV et autres fonds.

Le Groupe a utilisé la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 7 pour déterminer le niveau de classement des actifs financiers :

- niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 : utilisation de données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement soit indirectement ;
- niveau 3 : utilisation de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Dépréciation des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues.

Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêts, des cours de change en devises étrangères et des prix de matière première. Dans le cadre de sa politique de couverture, le Groupe a recours à des *swaps*, des *caps* et des *floors*. Les instruments dérivés utilisés par le Groupe sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- une couverture de flux de trésorerie futurs permet de couvrir des variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

Seule la couverture de flux de trésorerie est appliquée par le Groupe.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture des flux de trésorerie a pour conséquence que la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement dans les autres éléments du résultat global. La variation de la valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ». Les montants enregistrés dans les autres éléments du résultat global sont recyclés au compte de résultat pendant les périodes au cours desquelles les flux de trésorerie couverts affectent le résultat.

Répartition des actifs financiers par classes (IFRS 7) et par catégories (IFRS 9)

(en milliers d'euros)

	Note	Valeur au bilan		Juste valeur	
		31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
COÛT AMORTI		1 151 152	885 822	1 151 152	885 822
Autres créances rattachées à des participations (long terme)	4.5.1	12 739	11 241	12 739	11 241
Prêts, dépôts et cautionnements (long terme)	4.5.1	61 364	65 552	61 364	65 552
Prêts, dépôts et cautionnements (court terme)	4.5.2	16 825	16 150	16 825	16 150
Créances clients et autres débiteurs	4.5.4	871 761	781 410	871 761	781 410
Autres actifs long terme	4.5.3	188 463	11 469	188 463	11 469
JUSTE VALEUR EN CONTREPARTIE DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		58 413	95 730	58 413	95 730
Titres de participation	4.5.1	15 812	41 883	15 812	41 883
Instruments dérivés non courants	4.5.1	37 607	50 117	37 607	50 117
Instruments dérivés courants	4.5.2	4 994	3 730	4 994	3 730
JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT		676 373	589 685	676 373	589 685
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5.5	676 373	589 685	676 373	589 685
TOTAL ACTIFS FINANCIERS		1 885 938	1 571 237	1 885 938	1 571 237

Juste valeur des instruments financiers par niveau (IFRS 7)

Les titres de participation HDF Energy (Hydrogène de France), société cotée, sont en niveau 1.

Les titres de participation non cotés et autres actifs financiers disponibles à la vente sont considérés être de niveau 3 (données non observables).

La juste valeur des instruments dérivés est déterminée à l'aide de modèles de valorisation basés sur des données observables (niveau 2).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détaillés au paragraphe 4.5.5 de la présente annexe. Ils sont de niveau 1, à l'exception des dépôts à terme pour 116 millions d'euros classés en niveau 2.

4.5.1 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les autres actifs financiers non courants comprennent notamment les titres de participation, les autres créances rattachées à des participations à plus d'un an, les titres immobilisés, les prêts à plus d'un an, les dépôts et cautionnements versés à plus d'un an et la part à plus d'un an des valeurs mobilières n'entrant pas dans la catégorie des équivalents de trésorerie.

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Titres de participation	86 134	91 749
Autres créances rattachées à des participations	12 739	11 241
Prêts, dépôts et cautionnements versés	61 364	66 325
Juste valeur des instruments financiers	37 607	50 117
TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	197 844	219 432
Dépréciation	(70 322)	(50 639)
VALEURS NETTES	127 522	168 793

Les titres de participation correspondent essentiellement :

- à la participation à hauteur de 17,2 % dans la société Hydrogène de France (HDF Energy) souscrite en 2021 pour un montant total de 78,6 millions d'euros ;
- aux participations minoritaires détenues par la raffinerie SARA dans des projets de diversification ;
- aux parts de GIE détenues par la société Rubis Antilles Guyane.

Les autres créances rattachées à des participations incluent essentiellement les avances faites à des GIE ou entreprises communes.

Les prêts, dépôts et cautionnements versés comprennent principalement des bons du trésor détenus par les entités de distribution implantées au Kenya sur l'État kenyan pour un montant de 34,7 millions d'euros.

Les dépréciations intègrent à hauteur de 67,9 millions d'euros l'impact de l'évaluation à la juste valeur de la participation dans HDF Energy en raison de la baisse de son cours de bourse par rapport au prix de souscription à l'origine. La contrepartie est portée en autres éléments du résultat global.

4.5.2 AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants comprennent principalement des charges constatées d'avance ainsi que la part à moins d'un an des créances rattachées à des participations, des prêts et des dépôts et cautionnements versés, des avances et dépôts versés en vue de l'acquisition de nouvelles activités, des valeurs mobilières de placement qui ne peuvent pas être considérées comme de la trésorerie ou équivalents de trésorerie et des instruments de couverture à la juste valeur.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Prêts, dépôts et cautionnements versés	17 122	16 150
Juste valeur des instruments financiers	4 994	3 730
ACTIFS FINANCIERS COURANTS BRUTS	22 116	19 880
Dépréciation	(297)	
ACTIFS FINANCIERS COURANTS NETS	21 819	19 880
Charges constatées d'avance	26 276	22 334
ACTIFS COURANTS	26 276	22 334
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	48 095	42 214

4.5.3 AUTRES ACTIFS LONG TERME

(en milliers d'euros)	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Autres créances (part à plus d'un an)	175 624	66
Charges constatées d'avance (part à plus d'un an)	12 773	
TOTAL	188 397	66

Les autres créances correspondent principalement à la part à plus d'un an de la créance relative à la cession de la JV Rubis Terminal (cf. note 3.2.1).

4.5.4 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Principes comptables

Les créances clients, dont les échéances sont généralement inférieures à un an, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des dépréciations constatées à hauteur des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles. Le Groupe utilise l'approche simplifiée d'IFRS 9 pour calculer les provisions relatives aux pertes attendues sur les créances commerciales. En raison du faible taux de pertes historiques enregistré par le Groupe, l'application du modèle de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes attendues n'a pas d'impact significatif pour le Groupe.

Rubis met en place dans certaines filiales des programmes de cessions de créances lui permettant de céder des créances commerciales et de recevoir un paiement en numéraire.

Les créances clients sont déconsolidées dès lors que le Groupe a transféré ses droits à recevoir des paiements au titre de l'actif ainsi que tous les risques et avantages attachés aux créances.

Lorsque les risques et avantages de l'actif n'ont pas été totalement transférés, les créances cédées restent inscrites à l'actif du bilan tandis que les financements reçus sont traités comme des dettes financières en échange des créances concernées.

Les clients et autres débiteurs comprennent les créances clients et comptes rattachés, les créances liées au personnel, les créances sur l'État et les autres créances d'exploitation.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Créances clients et comptes rattachés	583 374	607 140
Créances liées au personnel	6 226	2 167
Créances sur l'État	146 824	126 167
Autres créances d'exploitation	176 391	78 318
TOTAL	912 815	813 792

Dépréciations (en milliers d'euros)	31/12/2023	Variations de périmètre	Dotations	Reprises	31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés	27 206	26	10 603	(4 865)	32 970
Autres créances d'exploitation	5 176		2 941	(33)	8 084
TOTAL	32 382	26	13 544	(4 898)	41 054

Les autres créances d'exploitation correspondent notamment à la part à moins d'un an de la créance relative à la cession de la JV Rubis Terminal (cf. note 3.2.1).

En 2024, les pertes sur créances sont demeurées stables et non matérielles.

Cession de créances

Rubis a mis en place des programmes de cession de créances et d'affacturage, notamment en Martinique et aux îles Caïmans, au terme desquels la filiale cède des créances commerciales au factor ou à l'organisme financier en contrepartie de trésorerie. Certains programmes sont déconsolidants.

Au 31 décembre 2024, la valeur nette des créances cédées et déconsolidées s'élève à 25 millions d'euros, la quasi-totalité des risques et avantages au titre de ces créances ayant été transférés.

Rapprochement avec la variation du BFR au tableau de flux de trésorerie

Valeur nette au bilan 31/12/2024	871 761
Valeur nette au bilan 31/12/2023	781 410
Variation des clients et autres débiteurs au bilan	(90 351)
Incidence des variations de périmètre	5 254
Incidence des écarts de conversion et des retraitements en lien avec l'hyperinflation	41 140
Incidence des reclassements de poste à poste	(1 145)
Incidence de la variation des créances sur cession d'actif	87 085
Incidence de la variation des autres actifs courants et des autres créances à plus d'un an	(3 195)
Variation des clients et autres débiteurs au TFT	38 788

4.5.5 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Principes comptables

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes courants bancaires et les parts d'OPCVM qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à trois mois) et ne présentent pas de risque significatif de changement de valeur au regard des critères prévus par la norme IAS 7. Ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat.

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
OPCVM	47 042	59 183
Autres fonds	87 989	130 644
Intérêts à recevoir	2 197	3 205
Disponibilités	539 145	396 653
TOTAL	676 373	589 685

Risque sur actions

L'exposition du Groupe au risque sur actions porte principalement sur les titres HDF Energy acquis en 2021 (cf. note 4.5.1).

4.5.6 RISQUE DE CRÉDIT

Risque clients du Groupe

Il n'y a pas de client qui représente 10 % ou plus du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe en 2024 ou en 2023.

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales à la date de clôture, analysée par zone géographique, est la suivante :

En valeur nette (en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Europe	98 338	103 561
Caraïbes	151 120	145 878
Afrique	300 946	330 495
TOTAL	550 404	579 934

Sur les deux exercices, le ratio des créances clients rapportées au chiffre d'affaires est inférieur à 10 %.

L'antériorité des actifs courants à la date de clôture s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Dépréciation	Valeur nette comptable	Montants des actifs non échus	Montant des actifs échus		
					Moins de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus d'1 an
Clients et autres débiteurs							
Créances d'impôt		<i>Non disponible</i>					
Autres actifs courants							
TOTAL							

La ventilation, par échéance, des créances clients dépréciées est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Montants des actifs non échus	Montant des actifs échus		
			Moins de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus d'1 an
Valeur brute des créances clients dépréciées					
Dépréciation des créances clients		<i>Non disponible</i>			
TOTAL					

4.6 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Principes comptables

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales, selon la méthode du report variable.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible dans un avenir prévisible, sur lequel ces différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture. Cette évaluation est mise à jour à chaque arrêté.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont enregistrés au titre des différences constatées entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs. Les soldes d'impôts différés actifs et passifs peuvent s'analyser comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations et amortissements	(93 098)	(88 777)
Droits d'utilisation et obligations locatives (IFRS 16)	6 911	5 998
Reports déficitaires	31 985	25 887
Différences temporaires	7 953	3 601
Provisions pour risques	1 395	1 658
Provisions pour coûts environnementaux	5 378	4 745
Instruments financiers	(7 677)	(9 868)
Hyperinflation	(11 295)	(6 164)
Engagements de retraite	9 088	8 917
Autres	870	(886)
Impôts différés nets	(48 490)	(54 889)
Impôts différés actifs	24 687	28 770
Impôts différés passifs	(73 177)	(83 659)
Impôts différés nets	(48 490)	(54 889)

Les impôts différés représentatifs de reports déficitaires concernent essentiellement le report en avant des pertes fiscales des intégrations fiscales françaises (telles que définies ci-dessous), et des entités Photosol. Les prévisions d'activité mises à jour à la clôture justifient le caractère probable de l'imputation à moyen terme des impôts différés actifs.

Les impôts différés relatifs aux instruments financiers sont essentiellement constitués par l'impôt différé relatif à la juste valeur des instruments de couverture.

Les impôts différés portant sur les immobilisations sont constitués principalement :

- de l'annulation des amortissements dérogatoires ;
- de l'homogénéisation des rythmes d'amortissement des installations techniques ;
- de la différence entre la valeur consolidée et la valeur fiscale de certains actifs.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entité ou par groupe d'intégration fiscale. Seul figure au bilan le solde actif ou passif d'impôt différé par entité ou par groupe d'intégration fiscale. Il existe deux périmètres d'intégration fiscale en France dans le Groupe :

- celui de la société mère Rubis SCA, qui comprend les entités : Rubis Énergie, Vitogaz France, Coparef, Rubis Patrimoine, Vito Corse, Frangaz, Sicogaz, Rubis Antilles Guyane, Rubis Saint-Barthélemy, SIGL, Rubis Caraïbes Françaises, Rubis Guyane Française, Société Antillaise des Pétroles Rubis, Rubis Restauration et Services, Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (SRPP), Rubis Renouvelables et Rubis HyDev ;
- celui formé par Rubis Photosol SAS et 57 de ses filiales.

4.7 STOCKS

Principes comptables

Les stocks sont évalués au plus faible du prix de revient et de la valeur nette de réalisation.

Le prix de revient est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Stocks de matières premières et fournitures	97 835	114 421
Stocks de produits finis et intermédiaires	121 706	128 633
Stocks de marchandises et autres	520 444	431 435
TOTAL	739 985	674 489

Dépréciations <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Dotations	Reprises	31/12/2024
Stocks de matières premières et fournitures	17 609	16 530	(14 874)	19 265
Stocks de produits finis et intermédiaires	3 120	4 468	(3 120)	4 468
Stocks de marchandises et autres	1 907	281	(1 726)	462
TOTAL	22 636	21 279	(19 720)	24 195

Rapprochement avec la variation du BFR au tableau de flux de trésorerie

Valeur nette au bilan 31/12/2024	715 790
Valeur nette au bilan 31/12/2023	651 853
Variation des stocks et en-cours au bilan	(63 937)
Incidence des variations de périmètre	1 085
Incidence des reclassements de poste à poste	240
Incidence des écarts de conversion et des retraitements en lien avec l'hyperinflation	21 147
Variation des stocks et en-cours au TFT	(41 465)

4.8 CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2024, le capital social est composé de 103 204 251 actions entièrement libérées de 1,25 euro chacune et s'élève à 129 005 milliers d'euros.

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2024 (22^{ème} résolution), le Collège de la Gérance a décidé en 2024 de procéder à l'annulation de la totalité des 1 000 000 actions qui ont été acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions lancé le 7 octobre 2024. La réduction du capital afférente a été réalisée avec effet au 12 novembre 2024.

Les différentes opérations sur capital, intervenues au cours de la période, sont reprises dans le tableau ci-après :

	Nombre d'actions	Capital social (en milliers d'euros)	Primes (en milliers d'euros)
Au 1^{er} janvier 2024	103 195 172	128 994	1 553 914
Levée d'options de souscription	1 995	2	57
Plan d'épargne entreprise	559 881	700	8 096
Actions gratuites de performance acquises	447 203	559	(559)
Réduction de capital par voie d'annulation des actions rachetées	(1 000 000)	(1 250)	(23 777)
Frais sur augmentations de capital			(23)
Au 31 décembre 2024	103 204 251	129 005	1 537 708

Au 31 décembre 2024, Rubis possédait 85 679 actions d'autocontrôle.

Convention de ligne de capital avec Crédit Agricole CIB de novembre 2021

En novembre 2021, le Groupe avait signé une convention de ligne de capital avec Crédit Agricole CIB pour une période de 37 mois et dans la limite autorisée de 4 400 000 actions de 1,25 euro de nominal. Au 31 décembre 2024, cette convention est échue sans que le Groupe n'en ait fait usage.

Rapprochement avec l'augmentation de capital au tableau de flux de trésorerie

Augmentation (réduction) du capital social	11
Augmentation (réduction) des primes	(16 206)
Augmentation (réduction) de capital au bilan	(16 195)
Rachat d'actions (réduction de capital)	25 027
Augmentation de capital au tableau de flux de trésorerie	8 832

4.9 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ET ACTIONS GRATUITES

Principes comptables

La norme IFRS 2 prescrit de constater une charge de personnel correspondant aux services rémunérés par des avantages octroyés aux salariés sous la forme de paiements fondés sur des actions. Ces services sont évalués à la juste valeur des instruments accordés.

L'ensemble des plans octroyés par le Groupe prend la forme d'instruments réglés en actions, la contrepartie de la charge de personnel étant comptabilisée en capitaux propres.

Les plans contiennent une condition de présence des bénéficiaires dans les effectifs du Groupe à la fin de la période d'acquisition des droits, ainsi que des conditions de performance hors-marché et/ou de marché selon les plans.

Les conditions de performance de marché ont un impact sur l'estimation initiale à la date d'attribution de la juste-valeur unitaire de l'instrument attribué, sans révision ultérieure au cours de la période d'acquisition des droits.

Les conditions de performance hors-marché ont un impact sur l'estimation initiale à la date d'attribution du nombre d'instruments à émettre, celui-ci faisant l'objet d'une révision ultérieure, lorsque cela est nécessaire, tout au long de la période d'acquisition des droits.

Plans d'options de souscription d'actions

Des plans d'options de souscription d'actions sont accordés à certains membres du personnel du groupe Rubis.

Ces options sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial (Cox Ross Rubinstein). Ce modèle permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice, conditions de performance) et des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus).

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits par contrepartie des capitaux propres.

Attributions d'actions gratuites

Des plans d'attributions d'actions gratuites sont accordés à certains membres du personnel du Groupe.

Ces attributions d'actions gratuites sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial. Cette évaluation est effectuée notamment sur la base du cours de bourse de l'action à la date d'attribution, en tenant compte de l'absence de dividende sur la période d'acquisition des droits et des conditions de performance contenues dans les plans.

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits par contrepartie des capitaux propres.

Attributions d'actions de préférence

Des plans d'attributions d'actions de préférence sont également accordés à certains membres du personnel du Groupe.

Ces attributions d'actions de préférence sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial. Cette évaluation est effectuée notamment sur la base du cours de bourse de l'action à la date d'attribution, en tenant compte, sur la période d'acquisition des droits, de l'absence de dividendes et des conditions de performance contenues dans les plans.

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits par contrepartie des capitaux propres.

Plans d'épargne entreprise (PEE)

Le Groupe a mis en place plusieurs plans d'épargne entreprise au profit de ses salariés. Ces plans consistent à offrir aux salariés la possibilité de souscrire à une augmentation de capital réservée,

à une valeur décotée par rapport au cours de bourse. Ils remplissent les conditions d'application des plans d'achats d'actions.

La juste valeur de chaque action est alors estimée comme correspondant à l'écart entre le cours de l'action à la date d'attribution du plan et le prix de souscription.

En l'absence de période d'acquisition des droits, la charge de personnel est comptabilisée sans étalement par contrepartie des capitaux propres.

La charge correspondant à l'abondement octroyé aux salariés est également comptabilisée en résultat, en charges de personnel.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2023	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2024
6 novembre 2020	84 740		(1 995)	(42 911)	39 834
1 ^{er} avril 2021	5 616			(2 810)	2 806
TOTAL	90 356		(1 995)	(45 721)	42 640

OPTIONS DE SOUSCRIPTION Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options en circulation	Date limite d'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Options exercibles
6 novembre 2020	39 834	mars-34	29,71	39 834
1 ^{er} avril 2021	2 806	mars-34	40,47	2 806
TOTAL	42 640			42 640

Les modalités des plans d'actions gratuites en cours au 31 décembre 2024 sont illustrées dans les tableaux ci-après :

ACTIONS GRATUITES DE PERFORMANCE Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2023	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2024
6 novembre 2020	769 645		(379 318)	(390 327)	
1 ^{er} avril 2021	43 516		(21 756)	(21 760)	
13 décembre 2021	115 323		(46 129)		69 194
20 juillet 2022	514 770				514 770
TOTAL	1 443 254		(447 203)	(412 087)	583 964

L'attribution définitive des actions aux bénéficiaires ne pourra intervenir qu'au terme d'une période d'acquisition de trois ans, en règle générale, qui court à compter de leur attribution par le Collège de la Gérance. L'attribution définitive est également soumise à l'atteinte des conditions de performance prévues dans les règlements des plans.

Dans le cadre de la transaction Photosol, les managers du groupe acquis par Rubis SCA ont bénéficié d'un plan de rémunération en actions de la holding Rubis Photosol, tête du groupe Photosol qui a donné lieu à l'octroi de 8,4 millions d'actions gratuites et 1 million d'actions de préférence. Ces éléments, évalués à la juste valeur, sont accompagnés de clauses de rachat par le Groupe. À ce titre, sur l'exercice 2024, le Groupe a racheté 901 500 actions ordinaires. Les impacts sur les états financiers du Groupe ne sont pas matériels.

Valorisation des plans d'options et des actions gratuites

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation de ces plans est le taux d'intérêt des obligations d'État pour la zone euro de durée équivalente à celle des options (source Iboxx).

En ce qui concerne l'exercice anticipé des options, le modèle repose sur une hypothèse d'anticipations rationnelles de la part des détenteurs d'options, qui peuvent exercer continuellement leur option sur toute la période d'exercibilité. La volatilité implicite retenue a été estimée à partir de la volatilité historique observée.

Les taux de dividendes annuels retenus pour les valorisations sont les suivants :

Date du Collège de la Gérance	Actions gratuites
6 novembre 2020	3,1 %
1 ^{er} avril 2021	3,3 %
13 décembre 2021	4,0 %
20 juillet 2022	5,4 %

Plan d'épargne entreprise - Valorisation des PEE

Le taux d'incessibilité est estimé à 3,32 % pour le plan 2024 (2,93 % pour le plan 2023).

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation des PEE est le taux d'intérêt des obligations d'État pour la zone euro de durée équivalente à celle des instruments évalués (source Iboxx).

4.10 PASSIFS FINANCIERS

Principes comptables

L'évaluation et la comptabilisation des passifs financiers sont définies par la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

Les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

La norme IFRS 9 distingue deux catégories de passifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique :

- les passifs financiers évalués au coût amorti ; ils comprennent principalement les dettes fournisseurs et les emprunts avec utilisation, le cas échéant, de la méthode dite du taux d'intérêt effectif ;
- les passifs financiers évalués à la juste valeur, par résultat, qui ne représentent pour le Groupe que des cas de figure très restreints et n'ont pas d'incidence significative sur les comptes.

Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les principes comptables relatifs à l'évaluation et la comptabilisation des instruments dérivés sont exposés en note 4.5.

Répartition des passifs financiers par classes (IFRS 7) et par catégories (IFRS 9)

(en milliers d'euros)	Note	Valeur au bilan		Juste valeur	
		31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
COÛT AMORTI		3 143 534	2 987 792	3 149 757	2 982 107
Emprunts et dettes financières	4.10.1	1 658 121	1 630 622	1 664 344	1 624 936
Obligations locatives	4.10.1	257 466	238 758	257 466	238 758
Consignations d'emballages	4.10.1	152 681	151 785	152 681	151 785
Autres passifs long terme	4.10.3	155 968	139 544	155 968	139 544
Fournisseurs et autres créditeurs	4.10.4	863 686	792 512	863 686	792 512
Dettes d'impôt		39 601	25 245	39 601	25 245
Autres passifs courants	4.10.3	16 011	9 326	16 011	9 326
JUSTE VALEUR EN CONTREPARTIE DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		8 009	14 621	8 009	14 621
Instruments dérivés non courants	4.10.3	7 504	8 715	7 504	8 715
Instruments dérivés courants	4.10.3	505	5 906	505	5 906
JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT		310 558	318 971	310 558	318 971
Concours bancaires courants	4.10.1	310 558	318 971	310 558	318 971
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		3 462 101	3 321 384	3 468 324	3 315 699

La juste valeur des instruments dérivés est déterminée à l'aide de modèles de valorisation basés sur des données observables (niveau 2).

4.10.1 DETTES FINANCIÈRES ET OBLIGATIONS LOCATIVES

Les dettes financières sont présentées dans le tableau ci-dessous en distinguant les passifs non courants des passifs courants :

Courants (en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts auprès des établissements de crédit	305 561	421 522
Intérêts courus non échus sur emprunts et concours bancaires	7 424	7 882
Concours bancaires	310 295	318 493
Autres emprunts et dettes assimilées	12 057	35 622
TOTAL EMPRUNTS ET CONCOURS BANCAIRES (PART À MOINS D'UN AN)	635 337	783 519

Non courants (en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 281 704	1 125 525
Consignations citernes	15 025	15 670
Consignations bouteilles	137 656	136 115
Autres emprunts et dettes assimilées	51 638	40 549
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	1 486 023	1 317 859
TOTAL	2 121 360	2 101 378

Emprunts et dettes financières (non courants) (en milliers d'euros)	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	774 079	507 625
Autres emprunts et dettes assimilées	35 195	16 443
TOTAL	809 274	524 068

Au 31/12/2024 (en milliers d'euros)	Nantissements de titres	Autres garanties	Non garantis	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	269 213	72 000	1 246 052	1 587 265
Concours bancaires		33 233	277 062	310 295
Autres emprunts et dettes assimilées		1 601	62 094	63 695
Total	269 213	106 834	1 585 208	1 961 255

La variation des emprunts et autres passifs financiers courants et non courants entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Variations de périmètre	Émissions	Remboursements	Écarts de conversion	31/12/2024
Emprunts et dettes financières courantes et non courantes	1 949 593	884	1 307 960	(1 334 274)	44 516	1 968 679
Obligations locatives courantes et non courantes	238 758	2 147	67 099	(61 167)	10 629	257 466
TOTAL	2 188 351	3 031	1 375 059	(1 395 441)	55 145	2 226 145

Les émissions réalisées au cours de la période s'expliquent principalement par le refinancement des lignes de crédit utilisées et les nouveaux financements obtenus sur Photosol.

(en milliers d'euros)	Taux fixe	Taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit	312 801	968 903
Emprunts auprès des établissements de crédit (part à moins d'un an)	63 615	241 946
TOTAL	376 416	1 210 849

Covenants financiers

L'endettement net consolidé du Groupe atteint 1 292 millions d'euros au 31 décembre 2024.

L'essentiel des emprunts et contrats de crédit souscrits par la branche Distribution d'énergies intègrent l'engagement aux bornes du périmètre Rubis Énergie de respecter, pendant la durée des emprunts, les ratios financiers suivants :

- endettement net sur fonds propres inférieur à 1 ;
- endettement net sur EBITDA inférieur à 3,5.

Certains emprunts intègrent d'autres covenants basés sur le BFR ou l'actif net.

Au 31 décembre 2024, les ratios aux bornes de la branche Distribution d'énergies sont respectés, écartant ainsi toute probabilité d'occurrence des faits générateurs d'exigibilité anticipée.

Les entités de financement du groupe Photosol ainsi que certaines SPV de production font l'objet de covenants négociés au cas par cas, pour lesquels aucun remboursement anticipé n'est exigé au 31 décembre 2024.

Mise en place d'un financement privé américain (USPP)

Le Groupe, par l'intermédiaire de sa filiale Rubis Énergie SAS, a signé son tout premier financement privé américain US Private Placement (USPP) sous droit français avec PGIM Private Capital (« PPC »).

Ce nouveau financement USPP permet à Rubis de diversifier ses sources de financement tout en allongeant la maturité moyenne actuelle de sa dette de 3 à 5 ans et ouvre la voie à d'autres opérations USPP potentielles.

Au 31 décembre 2024, Rubis Énergie SAS a émis trois séries de 70 millions d'euros chacune d'obligations non garanties de premier rang avec des échéances in fine de 8, 10 et 12 ans.

Supply chain factoring

Certaines filiales de l'activité Distribution d'Énergies ont mis en place des contrats d'agents payeurs avec des institutions financières permettant à certains fournisseurs du Groupe de céder leurs créances dues par le Groupe.

Ce programme de financement a permis au groupe de bénéficier d'une prolongation des délais de paiement des dettes vis-à-vis de ces fournisseurs. Les dettes ayant fait l'objet d'une prolongation des délais de paiement sont présentées dans la ligne « Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an) » sur la ligne "Autres emprunts et dettes assimilées". Au 31 décembre 2024, les montants dus au titre de ces programmes s'élèvent à 12 millions d'euros. Les flux de trésorerie liés à ces dettes sont classés en flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Échéancier des obligations locatives

<i>(en milliers d'euros)</i>	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	31/12/2024
ÉCHÉANCIER DES OBLIGATIONS LOCATIVES	37 116	88 901	131 449	257 466

Autres informations relatives aux contrats de locations (IFRS 16)

Au 31 décembre 2024, le montant des loyers décaissés (contrats retraités et contrats exemptés) s'élève à 119,5 millions d'euros et le produit des sous-locations à 6,9 millions d'euros.

Les charges de loyers qui n'ont pas été retraitées au 31 décembre 2024 s'analysent comme suit :

- loyers bénéficiant d'une exemption de comptabilisation :
 - durée inférieure à 12 mois pour 52,7 millions d'euros ;
 - bien de faible valeur unitaire pour 1,2 million d'euros ;
- part variable des loyers pour 14 millions d'euros.

4.10.2 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

	Nominal couvert	Valeur de marché au 31/12/2024 (en milliers d'euros)
Couverture		
Change		
	255 MUSD	101
	5 MCHF	(66)
	86 MUSD	2 481
Taux (swaps et caps)	912 M€	30 582
Trading (swap de taux)	2 M€	11
Matière	62 432 t	1 578
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS		34 687

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés portés par le Groupe intègre une composante « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et une composante « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs. L'évaluation du risque de crédit est déterminée à partir de modèles mathématiques usuels pour des intervenants de marché.

Risque de taux

Caractéristique des emprunts contractés	Taux	Montant global des lignes (en milliers d'euros)	À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans	Existence
						ou non de couverture
Euro	Fixe	344 466	59 588	72 251	212 627	
	Variable	1 200 541	240 670	670 201	289 670	OUI
Roupie indienne	Fixe					
	Variable	394	121	273		
Dollar américain	Fixe	2 014	973	1 041		
	Variable	9 914	1 155	8 759		
Dollar de la Barbade	Fixe	24 608	3 054	21 554		
	Variable					
Ariary malgache	Fixe	5 328			5 328	
	Variable					
TOTAL		1 587 265	305 561	774 079	507 625	

Le risque de taux est limité aux emprunts souscrits par le Groupe.

Au 31 décembre 2024, le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap et floor*) à hauteur de 912 millions d'euros sur un total de 1 211 millions d'euros d'endettement à taux variable représentant 75 % de ce montant.

(en milliers d'euros)	JJ à 1 an ⁽³⁾	De 1 à 5 ans	Au-delà
Emprunts et dettes financières hors consignations ⁽¹⁾	635 337	809 274	524 068
Actifs financiers ⁽²⁾	676 373		
Exposition nette avant couverture	(41 036)	809 274	524 068
Instruments de couverture		(912 000)	
Exposition nette après couverture	(41 036)	(102 726)	524 068

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit, concours bancaires, intérêts courus non échus et autres emprunts et dettes assimilées.

(2) Trésorerie et équivalents de trésorerie.

(3) Y compris les actifs et dettes à taux variable.

Sensibilité à la variation des taux d'intérêt

L'endettement net à taux variable s'élève à 844,7 millions d'euros : emprunts confirmés à taux variables (1 210,8 millions d'euros) plus concours bancaires courants (310,3 millions d'euros) moins la trésorerie disponible (676,4 millions d'euros).

Compte tenu des couvertures mises en place, une variation de 1 % des taux court terme n'aurait pas d'impact significatif sur le coût de l'endettement financier net 2024.

Risque de change

Les achats de produits pétroliers sont réalisés en dollars ; c'est donc vis-à-vis de cette seule monnaie que le Groupe reste potentiellement exposé.

L'activité Distribution d'énergies affiche, au 31 décembre 2024, une position bilantielle créditrice nette en dollars de 182 millions, correspondant à des dettes (y compris intragroupes), des créances ainsi que des découverts bancaires et des disponibilités. L'exposition du Groupe est essentiellement concentrée sur les filiales Rubis Energy Kenya, Ringardas (Nigéria), RWIL Suriname et Dinasa (Haïti). Les variations par rapport au 31 décembre 2023 s'expliquent par les mesures mises en œuvre par le Groupe pour réduire son exposition. Ainsi, au Kenya le Groupe a couvert l'encours des créances USD par des financements libellés en USD.

Dans l'hypothèse d'une évolution défavorable de l'euro d'un centime par rapport au dollar le risque de change ne serait pas matériel (inférieur à 2 millions d'euros avant impôt).

L'exposition des entités Photosol n'est pas matérielle.

<i>(en millions de dollars US)</i>	31/12/2024
Actifs	149
Passifs	(331)
POSITION NETTE AVANT GESTION	(182)
Position hors bilan	
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(182)

Risque de variation des prix des produits pétroliers

Le risque lié aux variations des prix des produits pétroliers doit être analysé à partir des deux éléments suivants :

- le risque de variation de prix des produits pétroliers est atténué par la courte durée de stockage du produit ;
- les tarifs commerciaux sont régulièrement révisés en fonction des conditions de marché.

4.10.3 AUTRES PASSIFS

Autres passifs courants <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	16 011	9 326
Juste valeur des instruments financiers	505	5 906
TOTAL	16 516	15 232

Autres passifs long terme <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Dettes sur acquisitions d'immobilisations et autres actifs non courants	57	469
Juste valeur des instruments financiers (part à plus d'un an)	7 504	8 715
Autres dettes (part à plus d'un an)	154 905	137 690
Produits constatés d'avance (part à plus d'un an)	1 006	1 385
TOTAL	163 472	148 259

Dans le cadre de la transaction Photosol, le Groupe a reconnu à la date de prise de contrôle une option de rachat sur participations ne donnant pas le contrôle constatée en « Autres passifs long terme » par contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires, ainsi que des capitaux propres part du Groupe pour la part excédentaire, présentés dans les capitaux propres totaux. Cette option de rachat s'élève à 145,6 millions d'euros au 31 décembre 2024 (129,5 millions d'euros au 31 décembre 2023).

4.10.4 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS (PASSIFS D'EXPLOITATION COURANTS)

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs	544 795	519 011
Dettes sur acquisitions d'immobilisations et autres actifs non courants	32 492	21 323
Dettes sociales	61 667	54 783
Dettes fiscales	123 544	115 551
Charges à payer	222	145
Comptes courants	9 567	11 490
Dettes diverses d'exploitation	91 399	70 209
TOTAL	863 686	792 512

Rapprochement avec la variation du BFR au tableau de flux de trésorerie

Valeur au bilan 31/12/2024	863 686
Valeur au bilan 31/12/2023	792 512
Variation des fournisseurs et autres crédateurs au bilan	71 174
Incidence des variations de périmètre	(16 816)
Incidence des écarts de conversion et des retraitements en lien avec l'hyperinflation	(13 566)
Incidence des reclassements de poste à poste	12 357
Incidence de la variation des dettes sur acquisitions d'actifs (en investissement)	(11 168)
Incidence de la variation des dividendes à verser et intérêts courus sur dettes (en financement)	15
Incidence de la variation des autres passifs courants et des autres dettes à plus d'un an	(527)
Variation des fournisseurs et autres crédateurs au TFT	41 469

4.10.5 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2024, le Groupe utilise des lignes de crédit confirmées pour un montant global de 572 millions d'euros. Le montant des lignes de crédit confirmées mais non utilisées au 31 décembre 2024 s'élève à 389 millions d'euros.

L'échéancier des emprunts auprès des établissements de crédit est présenté dans la note 4.10.2 (risque de taux).

Parallèlement, il est précisé que le Groupe présente à l'actif de son bilan une trésorerie immédiatement disponible de 676 millions d'euros.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

Passifs financiers (en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts et dettes financières								
Consignations d'emballages		Non disponible						
Autres passifs long terme								
Emprunts et concours bancaires								
Fournisseurs et autres crédateurs								
Autres passifs courants								
TOTAL								

La différence entre les flux de trésorerie contractuels et les valeurs comptables des passifs financiers est principalement constituée par les intérêts futurs.

4.11 AUTRES PROVISIONS (HORS AVANTAGES AU PERSONNEL)

Principes comptables

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Démantèlement et dépollution

Les dépenses futures de restitution des sites (démantèlement et dépollution), résultant d'une obligation actuelle, légale ou implicite, sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable de leur juste valeur, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation. La contrepartie de cette provision est incluse dans la valeur nette comptable de l'actif concerné et amortie sur la durée d'utilité de cet actif. Les ajustements ultérieurs de la provision, consécutifs notamment à une révision du montant de la sortie de ressources ou du taux d'actualisation, sont symétriquement portés en déduction ou en augmentation du coût de l'actif correspondant. L'impact de l'accrétion (passage du temps) sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'accrétion est comptabilisée dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

Litiges et réclamations

Des provisions pour litiges et réclamations sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation liée à des actions en justice, contentieux fiscaux, procédures contentieuses ou autres réclamations résultant d'événements antérieurs qui sont en instance, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de cette sortie de ressources peut être faite. Le Groupe s'appuie sur ses conseils et avocats pour évaluer la probabilité de réalisation des risques et estimer les provisions pour litiges et réclamations en intégrant les probabilités de réalisation des différents scénarios envisagés.

Certificats d'économie d'énergie

Certaines entités françaises sont soumises à l'obligation de collecte de certificats d'économie d'énergie. Cette obligation fait l'objet d'une provision uniformément répartie sur la période triennale de collecte. Parallèlement, le Groupe constate les achats de certificats réalisés tout au long de la période triennale en stocks, à leur coût d'acquisition ou de collecte.

À l'issue de chaque période triennale, les stocks sont consommés et les provisions reprises. Ces éléments sont constatés en « Résultat brut d'exploitation ».

Restructurations

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que le Groupe dispose d'un plan de restructuration détaillé et formalisé et que les principales dispositions de la restructuration ont fait l'objet d'une annonce aux personnes concernées, ou que la restructuration a fait l'objet d'un début d'exécution.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

Non courants (en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Provisions pour risques et charges	129 618	90 714
Provisions pour démantèlement et dépollution	54 924	47 106
TOTAL	184 542	137 820

Les provisions pour risques et charges comprennent notamment :

- les obligations du Groupe en matière de certificats d'économie d'énergie. Ces provisions sont constatées tout au long de la période triennale en vigueur (2022/2025) ;
- des provisions relatives à des risques ou litiges pouvant conduire à la mise en cause éventuelle du groupe Rubis.

Le Groupe peut être amené à constituer des provisions lorsqu'il existe un risque de remise en cause des tarifs appliqués par les sociétés projets (SPV). Toutefois, au 31 décembre 2024, il n'existe aucune provision constituée au titre de ce risque.

Les provisions pour démantèlement et dépollution sont conformes à la norme IAS 16. Les coûts de dépollution et de démantèlement font l'objet d'estimations par le Groupe, reposant notamment sur les conclusions de conseils externes. Conformément à la norme IAS 16, la valeur actuelle de ces dépenses a été incorporée au coût des installations correspondantes.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Dotations	Reprises*	Hyper-inflation	Écarts de conversion	31/12/2024
Provisions pour risques et charges	90 714	66 932	(28 876)		848	129 618
Provisions pour démantèlement et dépollution	47 106	3 738	(1 822)	3 735	2 167	54 924
TOTAL	137 820	70 670	(30 698)	3 735	3 015	184 542

* Dont 5,4 millions d'euros de reprises sans objet.

Les variations de provisions pour risques et charges de l'exercice correspondent notamment :

- aux nouvelles obligations du Groupe en matière de collecte de certificats d'économie d'énergie ;
- aux obligations du Groupe en matière de dépollution et remise en état.

Litiges et passifs éventuels

En décembre 2021, l'Autorité de la concurrence s'est saisie d'office d'une mission d'enquête sur des pratiques observées dans le secteur de l'approvisionnement, du stockage et de la distribution des carburants. Fin 2023, les Services d'instruction de l'Autorité de la concurrence ont adressé à plusieurs acteurs du secteur pétrolier en France – parmi lesquels figurent trois entités du Groupe – une notification de griefs relative à des pratiques d'entente prétendument mises en œuvre dans ce secteur. La réception de ce document ne préjuge en rien d'une condamnation future éventuelle. Durant l'exercice 2024, le Groupe a présenté ses observations et contesté intégralement et fermement le bien-fondé des procédures en cours. La séance devant le Collège de l'Autorité est intervenue fin 2024. Au 31 décembre 2024, aucune provision n'a été constituée, le management considérant que les critères de comptabilisation d'une provision ne sont pas remplis au regard des normes IFRS.

4.12 AVANTAGES AU PERSONNEL

Principes comptables

Les salariés du Groupe bénéficient :

- des régimes de droit commun à cotisations définies en vigueur dans le pays concerné ;
- de suppléments de retraite et d'indemnités de départ à la retraite (sociétés françaises, suisse et bermudienne, entités situées à la Barbade, au Guyana et certaines entités malgaches) ;
- d'un régime fermé de complément de retraite (fonds de pension FSCI - îles anglo-normandes) ;
- de régimes de couvertures médicales post emploi (sociétés bermudienne et sud-africaine).

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est inscrite au compte de résultat de l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode actuarielle des unités de crédits projetées avec salaire de fin de carrière. Les calculs effectués intègrent des hypothèses actuarielles dont les principales portent sur la mortalité, le taux de rotation du personnel, le taux de projection des salaires de fin de carrière et le taux d'actualisation. Ces hypothèses tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou chaque entité du Groupe. Le taux est déterminé par référence aux obligations d'entreprises de première catégorie de la zone concernée.

Ces évaluations sont effectuées deux fois par an.

Les gains et les pertes actuariels des régimes à prestations définies d'avantages postérieurs à l'emploi, résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou d'ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et les événements effectifs constatés) sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Il en est de même de tout ajustement dû au plafonnement des actifs de couverture en cas de régimes surfinancés. Ces éléments ne sont jamais recyclés en résultat ultérieurement.

Conformément à l'interprétation IFRIC 14, l'actif net résultant du surfinancement du régime de retraite à prestations définies de la société FSCI n'est pas reconnu dans les comptes du Groupe, ce dernier ne disposant pas d'un droit inconditionnel à recevoir ce surplus.

Les salariés des sociétés Vitogaz France, Rubis Énergie, Frangaz, Vito Corse, Rubis Antilles Guyane, SARA, SRPP, Rubis Energy Bermuda et Vitogaz Switzerland bénéficient également de primes d'ancienneté liées à l'attribution d'une médaille du travail qui entrent dans la catégorie des autres avantages à long terme au sens de la norme IAS 19. Le montant des primes qui seront susceptibles d'être attribuées a été évalué selon la même méthode que celle retenue pour l'évaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, à l'exception des gains et pertes actuariels comptabilisés dans le résultat de la période où ils surviennent.

Les salariés de la société SARA bénéficient des dispositifs de préretraite progressive, préretraite anticipée (« postée ») et de congés de fin de carrière. Le montant des engagements correspondant aux allocations de préretraite et des congés de fin de carrière a été évalué selon la même méthode que décrite précédemment.

Les avantages au personnel accordés par le Groupe sont détaillés par nature dans le tableau ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Provision pour retraite	33 070	26 812
Provision pour couverture assurance maladie et mutuelle	16 886	11 669
Provision pour médailles du travail	2 951	2 448
TOTAL	52 907	40 929

La variation des provisions liées aux avantages au personnel se détaille comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024	2023
Provisions au 1^{er} janvier	40 929	40 163
Charge d'intérêt de la période	2 101	2 078
Coût des services rendus de la période	3 720	2 588
Rendement attendu des actifs de la période	(3 897)	(1 034)
Prestations payées sur la période	(2 412)	(3 505)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	12 493	1 837
Écarts de conversion	(27)	(1 198)
Provisions au 31 décembre	52 907	40 929

Avantages postérieurs à l'emploi

Aux 31 décembre 2023 et 2024, les avantages postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'évaluations par un actuaire indépendant, selon les hypothèses suivantes :

<i>Hypothèses (comprises dans une fourchette selon structure)</i>	2024	2023
Taux d'actualisation	de 0,3 à 21,2 %	de 1 à 15,50%
Taux d'inflation	de 0 à 3,2 %	de 0 à 3,2 %
Taux de revalorisation des salaires	de 0 à 17 %	de 0 à 17,5 %
Âge de départ volontaire à la retraite	de 60 à 65 ans	de 60 à 65 ans

Les écarts actuariels sont constatés en contrepartie des capitaux propres.

Les taux d'actualisation ont été utilisés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de première catégorie (notation minimale AA) sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

Le calcul de sensibilité de la provision pour engagements à la variation d'un quart de point de pourcentage du taux d'actualisation, montre que le montant de l'obligation et des éléments de résultats ne seraient pas affectés significativement au regard du total reconnu au titre des avantages au personnel dans les comptes du Groupe.

<i>Hypothèses de sensibilité (en milliers d'euros)</i>	Provision pour engagements
Évaluation de la provision au 31/12/2024	52 907
Évaluation de la provision - hypothèse taux d'actualisation en diminution de 0,25 %	54 681
Évaluation de la provision - hypothèse taux d'actualisation en augmentation de 0,25%	51 179

Détail des engagements

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Dette actuarielle des engagements non couverts par des actifs	35 106	27 308
Dette actuarielle des engagements couverts par des actifs	29 482	25 114
Valeur de marché des actifs de couverture	(29 482)	(25 114)
Déficit	35 106	27 308
Limitation des actifs (régimes surfinancés)	14 850	11 173
Provision constituée au 31 décembre	49 956	38 481

Évolution de la dette actuarielle

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024	2023
Dette actuarielle au 1^{er} janvier	52 422	54 438
Coût des services rendus de la période	3 086	2 273
Charge d'intérêt de la période	2 037	2 011
Prestations payées sur la période	(3 019)	(4 134)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	8 817	(1 156)
Écarts de conversion	1 245	(1 010)
Dette actuarielle au 31 décembre	64 588	52 422

Évolution des actifs de couverture

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024	2023
Actifs de couverture au 1^{er} janvier	25 114	28 953
Écart de conversion	1 271	207
Rendement attendu des fonds	3 897	(3 228)
Prestations payées	(800)	(818)
Actifs de couverture au 31 décembre	29 482	25 114
Limitation des actifs	(14 850)	(11 173)
Actifs reconnus au 31 décembre	14 632	13 941

Les actifs de couverture sont détaillés ci-après :

Répartition des actifs de couverture	31/12/2024
Actions	22%
Obligations	26%
Actifs garantis par des contrats d'assurance	52%
TOTAL	100%

Analyse géographique des avantages au personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	Europe	Caraïbes	Afrique
Hypothèses actuarielles	de 0,3 à 4,40 %	de 3 à 4,52 %	de 3 à 21,2 %
Provision pour retraite et couverture assurance maladie	7 810	39 377	2 769
Provision pour médailles du travail	1 098	1 582	271

5 NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Principes comptables

Le Groupe utilise le résultat brut d'exploitation comme indicateur de performance. Le résultat brut d'exploitation correspond au chiffre d'affaires net déduction faite :

- des achats consommés ;
- des charges externes ;
- des charges de personnel ;
- des impôts et taxes.

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat brut d'exploitation après prise en compte :

- des autres produits de l'activité ;
- des amortissements et provisions nets ;
- des autres produits et charges d'exploitation.

Afin de présenter au mieux la performance opérationnelle dans les pôles de métier, le résultat des sociétés mises en équivalence est classé sur une ligne spécifique au sein du résultat opérationnel.

5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Principes comptables

Le chiffre d'affaires des activités du Groupe est reconnu lorsque le contrôle de l'actif est transféré à l'acheteur, c'est-à-dire au moment de la livraison du bien au client conformément aux dispositions contractuelles, et que le client est en mesure de décider de l'utilisation de cet actif et de bénéficier de la quasi-totalité de ses avantages :

- pour les produits issus de l'activité Distribution d'énergies – Retail & Marketing à la livraison. Pour l'activité bitume, le chiffre d'affaires est majoritairement reconnu en sortie de bac. En cas de marge administrée, le chiffre d'affaires est retraité par le biais de la comptabilisation d'un produit à recevoir, le cas échéant, ou d'un produit constaté d'avance afin de tenir compte de la substance des opérations ;
- pour les produits issus de l'activité Distribution d'énergies – Support & Services à la livraison et selon la durée du contrat de prestations. Concernant la SARA, le chiffre d'affaires relatif à la vente de produits pétroliers est reconnu en sortie de bac lorsque le produit quitte la raffinerie ou les autres dépôts ;
- pour les produits issus de l'activité Production d'électricité renouvelable, lors de la livraison des MWh par les centrales photovoltaïques. Le chiffre d'affaires enregistré par chaque centrale est reconnu en fonction des quantités produites et injectées dans le réseau de distribution au cours de la période. Il correspond à la vente de l'électricité produite et cédée soit conformément aux différents contrats dont les prix de vente sont définis par arrêté ou dans le cadre d'appels d'offres, soit sur le marché.

Les opérations réalisées pour compte de tiers sont exclues du chiffre d'affaires et des achats conformément aux pratiques du secteur.

Le chiffre d'affaires net est détaillé dans le tableau ci-dessous par secteur d'activité et par zone d'implantation des sociétés consolidées.

31/12/2024 (en milliers d'euros)	Distribution d'énergies	Production d'électricité renouvelable	Société mère	Total
Zone géographique				
Europe	816 485	49 153	165	865 803
Caraïbes	3 260 829			3 260 829
Afrique	2 517 307			2 517 307
TOTAL	6 594 621	49 153	165	6 643 939
Métier				
Carburants, combustibles, gaz liquéfiés et bitumes	5 596 916			5 596 916
Raffinage	806 732			806 732
Négoce, approvisionnement, transport et services	190 973			190 973
Électricité photovoltaïque		49 153		49 153
Autre			165	165
TOTAL	6 594 621	49 153	165	6 643 939
31/12/2023 (en milliers d'euros)				
	Distribution d'énergies	Production d'électricité renouvelable	Société mère	Total
Zone géographique				
Europe	799 955	48 639	89	848 683
Caraïbes	3 284 819			3 284 819
Afrique	2 496 475			2 496 475
TOTAL	6 581 249	48 639	89	6 629 977
Métier				
Carburants, combustibles, gaz liquéfiés et bitumes	5 548 978			5 548 978
Raffinage	864 282			864 282
Négoce, approvisionnement, transport et services	167 989			167 989
Électricité photovoltaïque		48 639		48 639
Autre			89	89
TOTAL	6 581 249	48 639	89	6 629 977

5.2 ACHATS CONSOMMÉS

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Achats de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	277 259	401 726
Variation de stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	19 314	(45 378)
Production stockée	(12 097)	23 901
Autres achats	41 659	37 428
Achats de marchandises	4 682 176	4 584 598
Variation de stocks de marchandises	(69 536)	(52 150)
Dotations nettes de reprises de dépréciations sur stocks de matières premières et marchandises	4 893	(4 196)
TOTAL	4 943 668	4 945 929

5.3 FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel du Groupe se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et traitements	196 477	175 442
Rémunération de la Gérance	3 117	2 972
Charges sociales	90 261	75 325
TOTAL	289 855	253 739

L'effectif moyen du Groupe se ventile comme suit :

Effectif moyen des sociétés intégrées globalement par catégorie		31/12/2024			
Cadres				883	
Employés et ouvriers				2 986	
Agents de maîtrise et techniciens				679	
TOTAL				4 548	
Effectif moyen des sociétés intégrées globalement		31/12/2023	Entrées*	Sorties	31/12/2024
TOTAL		4 290	745	(487)	4 548
Quote-part de l'effectif moyen des sociétés intégrées proportionnellement		31/12/2024			
TOTAL				12	

* Dont 77 au titre des entrées de périmètre.

5.4 CHARGES EXTERNES

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Locations et charges locatives	13 086	15 106
Honoraires	42 552	36 221
Autres services extérieurs*	485 126	437 483
TOTAL	540 764	488 810

* Comprend également des charges de loyers (cf. note 4.1.2 Droits d'utilisation IFRS 16 ; exemptions offertes par la norme et retenues par le Groupe).

5.5 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NETS

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	6 191	5 587
Immobilisations corporelles	206 753	182 404
Actifs circulants	7 297	2 111
Risques et charges d'exploitation	(5 624)	(648)
TOTAL	214 617	189 454

5.6 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Subventions d'exploitation	177	94
Produits divers de gestion courante	11 264	14 348
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	11 441	14 442
Charges diverses de gestion courante	(16 856)	(8 220)
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(16 856)	(8 220)
TOTAL	(5 415)	6 222

5.7 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Principes comptables

Le Groupe distingue les produits et charges opérationnels qui sont de nature inhabituelle, non fréquente ou de manière générale non récurrente et qui pourraient nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle.

Ces produits et charges comprennent l'impact sur le résultat :

- des acquisitions et cessions d'entreprises (écart d'acquisition négatif, frais d'acquisition stratégiques, plus ou moins-value de cession, etc.) ;
- des plus ou moins-values de cessions ou mise au rebut d'actifs corporels et incorporels ;
- des autres produits et charges de nature inhabituelle et non récurrente ;
- des dotations aux provisions et pertes de valeur d'actifs corporels ou incorporels de montant significatif.

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	(1 694)	(513)
Coûts liés aux acquisitions stratégiques	(403)	(6 235)
Autres charges et provisions	9	(65)
Impact des acquisitions / cessions d'entreprises	88 484	14 163
TOTAL	86 396	7 350

Les coûts liés aux acquisitions stratégiques correspondent notamment aux coûts encourus dans le cadre de l'acquisition du groupe Photosol.

Impact des acquisitions / cessions d'entreprises :

- Rubis a finalisé le 16 octobre 2024 la cession de sa participation de 55 % dans la JV Rubis Terminal (désormais appelée Tepsa) à I Squared Capital (cf. note 3.2.1). La plus-value de cession nette des commissions et autres frais s'élève à 89 millions d'euros ;
- En 2023, le Groupe avait comptabilisé un produit de 14 millions d'euros à la suite de la décision favorable émise dans le cadre de la procédure d'arbitrage initiée suite à l'acquisition d'une activité de distribution en Afrique de l'Est.

5.8 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Revenus des équivalents de trésorerie	10 206	15 718
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 622	151
Intérêts sur emprunts et autres dettes financières	(95 940)	(87 858)
TOTAL	(83 112)	(71 989)

5.9 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Principes comptables

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie fonctionnelle au cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de change correspondants sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat de change	(46 645)	(105 365)
Autres produits et charges financiers nets	(21 239)	(29 044)
TOTAL	(67 884)	(134 409)

Les pertes de change proviennent essentiellement des activités basées au Kenya et au Nigéria.

Les autres produits et charges financiers nets incluent une charge de 25 millions d'euros au titre de la contrepartie en résultat des réévaluations constatées dans le cadre de l'hyperinflation en Haïti et au Suriname. L'impact de ces réévaluations sur le résultat net s'élève à 10 millions d'euros.

5.10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

5.10.1 CHARGE D'IMPÔT SUR LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES INTÉGRÉES FISCALEMENT

Impôts courants

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur en France.

Le taux de base de l'impôt en France est de 25 %.

La loi sur le financement de la Sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égale à 3,3 % de l'impôt de base dû ; pour les sociétés françaises, le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 0,83 %. En conséquence, le résultat de l'intégration fiscale française en 2024 est taxé au taux de 25,83 %.

Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode décrite en note 4.6. Le taux d'impôt sur les sociétés retenu pour toutes les entreprises françaises est de 25,83 %.

Les normes IFRS prévoient que les impôts différés doivent être évalués en utilisant le taux d'impôt en vigueur au moment de leur probable date de retournement.

5.10.2 RÉCONCILIATION ENTRE L'IMPÔT THÉORIQUE CALCULÉ AVEC LE TAUX D'IMPÔT EN VIGUEUR EN FRANCE ET LA CHARGE D'IMPÔT RÉELLE

31/12/2024 (en milliers d'euros)	Résultat	Impôt	Taux
RÉSULTAT AU TAUX NORMAL	425 732	(109 967)	25,83%
Effet géographique		52 362	-12,3%
Impôt de distribution (quote-part F&C, RAS)		(7 845)	1,8%
Crédits d'impôts		1 273	-0,3%
Autres différences permanentes		1 031	-0,2%
Redressements et risques fiscaux/remboursements reçus		148	0,0%
Effet des changements de taux		119	0,0%
Hyperinflation		(5 411)	1,3%
Impôt complémentaire dit Pilier 2		(22 988)	5,4%
Divers autres		9 843	-2,3%
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS ET QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES COENTREPRISES	425 732	(81 435)	19,13%
Quote-part de résultat des coentreprises	6 806		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	432 538	(81 435)	18,83%

5.10.3 RÉFORME DE LA FISCALITÉ INTERNATIONALE

La réforme de la fiscalité internationale arrêtée par l'OCDE fin 2021, dite « Pilier 2 », visant à établir un taux d'imposition minimum de 15%, a été adoptée par la France dans le cadre de la Loi de Finances pour 2024 votée avant le 31 décembre 2023. En raison de son chiffre d'affaires, le groupe Rubis entre dans le champ d'application de cette réforme dès le 1^{er} janvier 2024. Dans ce cadre, la société Rubis SCA est l'Entité Mère Ultime (EMU) et devient redevable, le cas échéant, d'un impôt complémentaire au titre de ses filiales faiblement imposées. Le texte est assorti d'un certain nombre de mesures de simplification et exemption applicables pendant 3 ans.

En lien avec cette réforme, certains pays dans lesquels le Groupe est implanté ont augmenté les taxations locales.

Pour l'année 2024 le Groupe a constaté une charge complémentaire d'impôt sur les sociétés s'élevant à 23 millions d'euros au titre de cette réglementation dite Pilier 2. Ce chiffre intègre les réformes fiscales locales adoptées dans le contexte de cette taxe minimale mondiale.

Le Groupe a maintenu, dans ses états financiers au titre de l'exercice 31 décembre 2024, l'exception de non-comptabilisation d'impôts différés liés à Pilier 2 telle que prévue par les amendements à IAS 12 « Impôts sur le résultat ».

5.11 RÉSULTAT PAR ACTION

Principes comptables

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social au cours de la période, multipliées par un facteur de pondération en fonction du temps, et corrigées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majorés de l'impact maximal de la conversion de tous les instruments dilutifs. Le nombre d'actions dont l'émission est conditionnelle à la date de clôture incluses dans le calcul du résultat dilué par action, est basé sur le nombre d'actions (i) qui seraient à émettre si la date de clôture de la période était la fin de la période d'éventualité, et (ii) qui ont un effet dilutif.

Dans les deux cas, les actions prises en considération pour le calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice sont celles qui donnent un droit illimité aux bénéfices.

Sont présentés ci-dessous les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action.

Résultat par action (en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net consolidé part du Groupe	342 293	353 694
Nombre d'actions à l'ouverture	103 195 172	102 953 566
PEE	338 996	146 949
Levée d'options de souscription	1 137	
Actions gratuites de performance	328 897	
Réduction de capital par voie d'annulation des actions rachetées	(200 110)	
Nombre moyen d'actions d'autocontrôle sur l'exercice	(67 343)	(77 764)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	103 596 749	103 022 751
Actions gratuites (de performance et de préférence)		406 581
Options de souscription d'actions	42 640	
Nombre moyen pondéré dilué d'actions	103 639 389	103 429 331
Résultat non dilué par action (en euros)	3,30	3,43
Résultat dilué par action (en euros)	3,30	3,42

5.12 DIVIDENDES

5.12.1 DIVIDENDES VOTÉS

Rubis a toujours mené une politique active de distribution de dividendes en faveur de ses actionnaires, comme le démontre le taux de distribution par rapport au bénéfice qui a représenté, pour les cinq dernières années, en moyenne 64 % des résultats nets non dilués par action part du Groupe.

Date de distribution	Exercice concerné	Nombre d'actions concernées	Dividende net distribué (en euros)	Total des sommes nettes distribuées (en euros)
AGM 07/06/2013	2012	33 326 488	1,84	61 320 738
AGM 05/06/2014	2013	37 516 780	1,95	73 157 721
AGM 05/06/2015	2014	38 889 996	2,05	79 724 492
AGM 09/06/2016	2015	43 324 068	2,42	104 844 245
AGM 08/06/2017	2016	45 605 599	2,68	122 223 005
AGO 07/06/2018	2017	95 050 942	1,50	142 574 358
AGM 11/06/2019	2018	97 185 200	1,59	154 522 276
AGO 11/06/2020	2019	100 348 772	1,75	175 607 076
AGM 10/06/2021	2020	100 955 418	1,80	181 715 083
AGM 09/06/2022	2021	102 720 955	1,86	191 060 498
AGM 08/06/2023	2022	102 876 685	1,92	197 523 235
AGO 11/06/2024	2023	103 524 854	1,98	204 979 211

Pour rappel, la valeur nominale de chaque action a été divisée par deux en 2017.

Le 4 novembre 2024, le Collège de la Gérance a autorisé le versement d'un acompte sur dividende exceptionnel de 0,75 € par action, soit 77 305 566 euros, payé le 8 novembre 2024. Cet acompte viendra en déduction du dividende qui sera décidé par l'Assemblée Générale 2025.

5.12.2 DIVIDENDE STATUTAIRE

Compte tenu de la performance boursière globale positive de l'action Rubis en 2024, telle que définie par l'article 56 des statuts, le dividende des associés commandités s'élève à 11 279 milliers d'euros (nul au titre de l'exercice 2023).

6 INFORMATION SECTORIELLE RÉSUMÉE

Principes comptables

Conformément à la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels sont ceux examinés par les principaux décideurs opérationnels du Groupe (les Gérants). Cette analyse des secteurs est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe. Cette approche conduit à distinguer les deux segments suivants :

- le segment **Distribution d'énergies** qui intègre la distribution de carburants, de fiouls, de lubrifiants, de gaz liquéfiés et de bitumes ainsi que la logistique, qui regroupe le négoce-approvisionnement, l'activité de raffinage et le transport maritime ;
- le segment **Production d'électricité renouvelable**, spécialisé dans la production d'électricité photovoltaïque.

Par ailleurs, le Groupe a déterminé trois zones géographiques :

- l'Europe ;
- l'Afrique ;
- les Caraïbes.

6.1 INFORMATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

6.1.1 ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le tableau suivant présente, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits des activités ordinaires et les résultats 2024 et 2023. Chacune des colonnes du tableau ci-dessous reprend les chiffres propres de chaque secteur compris comme une entité indépendante ; la colonne « Éliminations » regroupe la suppression des opérations et comptes entre les différents secteurs.

31/12/2024 (en milliers d'euros)	Distribution d'énergies	Production d'électricité renouvelable	Réconciliation			Total
			Rubis Terminal (JV)	Société mère	Éliminations	
Chiffre d'affaires	6 594 621	49 153		165		6 643 939
<i>Chiffre d'affaires inter-secteurs</i>	317			7 421	(7 738)	
<i>Chiffre d'affaires</i>	6 594 938	49 153		7 586	(7 738)	6 643 939
Résultat brut d'exploitation	731 072	26 167		(36 246)		720 993
Résultat opérationnel courant	548 726	(7 696)		(37 235)		503 795
Quote-part de résultat des coentreprises	1 955	(128)	4 979			6 806
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises	549 534	(8 291)	4 979	50 775		596 997
Coût de l'endettement financier	(79 028)	(27 799)		6 748	16 967	(83 112)
Charge d'impôt	(84 589)	6 918		(3 764)		(81 435)
Résultat net total	304 346	(30 829)	4 979	72 607		351 103

31/12/2023 (en milliers d'euros)	Distribution d'énergies	Production d'électricité renouvelable	Réconciliation			Total
			Rubis Terminal (JV)	Société mère	Éliminations	
Chiffre d'affaires	6 581 249	48 639		89		6 629 977
<i>Chiffre d'affaires inter-secteurs</i>	330			4 867	(5 197)	
<i>Chiffre d'affaires</i>	6 581 579	48 639		4 956	(5 197)	6 629 977
Résultat brut d'exploitation	796 898	29 360		(28 405)		797 853
Résultat opérationnel courant	647 132	3 719		(29 490)		621 361
Quote-part de résultat des coentreprises	1 989	(311)	13 252			14 930
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises	662 965	(3 085)	13 252	(29 491)		643 641
Coût de l'endettement financier	(72 653)	(20 046)		7 051	13 659	(71 989)
Charge d'impôt	(61 735)	4 448		(573)		(57 860)
Résultat net total	386 523	(23 405)	13 252	(9 357)		367 013

6.1.2 ÉLÉMENTS DU BILAN PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

31/12/2024 <i>(en milliers d'euros)</i>	Distribution d'énergies	Production d'électricité renouvelable	Réconciliation			Total
			Rubis Terminal (JV)	Société mère	Éliminations	
Actifs immobilisés	2 973 264	1 148 826		199 259	(1)	4 321 348
Titres de participation	18 981	173		1 091 118	(1 094 461)	15 811
Participations dans les coentreprises	24 234	5 151				29 385
Actifs d'impôt différé	20 382	4 305				24 687
Actifs sectoriels	1 899 998	91 801		786 001	(434 937)	2 342 863
Actif total	4 936 859	1 250 256		2 076 378	(1 529 399)	6 734 094
Capitaux propres consolidés	1 829 441	416 835		1 809 549	(1 094 458)	2 961 367
Dettes financières	1 570 011	654 613		1 521		2 226 145
Passifs d'impôt différé	(32 761)	11 257		94 681		73 177
Passifs sectoriels	1 570 168	167 551		170 627	(434 941)	1 473 405
Passif total	4 936 859	1 250 256		2 076 378	(1 529 399)	6 734 094
Emprunts et dettes financières (hors obligations locatives)	1 367 723	599 435		1 521		1 968 679
Trésorerie et équivalents de trésorerie	398 332	32 409		245 632		676 373
Dettes financières nette	969 391	567 026		(244 111)		1 292 306
Investissements	165 352	81 794		716		247 862

31/12/2023 <i>(en milliers d'euros)</i>	Distribution d'énergies	Production d'électricité renouvelable	Réconciliation			Total
			Rubis Terminal (JV)	Société mère	Éliminations	
Actifs immobilisés	2 765 035	1 075 376		25 457		3 865 868
Titres de participation	23 739	268		1 434 530	(1 416 655)	41 882
Participations dans les coentreprises	21 519	(378)	289 530			310 671
Actifs d'impôt différé	18 598	10 172				28 770
Actifs sectoriels	1 772 528	67 790		626 584	(367 356)	2 099 546
Actif total	4 601 419	1 153 228	289 530	2 086 571	(1 784 011)	6 346 737
Capitaux propres consolidés	1 581 397	442 944	289 530	1 865 725	(1 416 651)	2 762 945
Dettes financières	1 605 862	580 968		1 521		2 188 351
Passifs d'impôt différé	(18 278)	25 437		76 500		83 659
Passifs sectoriels	1 432 438	103 879		142 825	(367 360)	1 311 782
Passif total	4 601 419	1 153 228	289 530	2 086 571	(1 784 011)	6 346 737
Emprunts et dettes financières (hors obligations locatives)	1 422 379	525 693		1 521		1 949 593
Trésorerie et équivalents de trésorerie	332 209	18 946		238 530		589 685
Dettes financières nette	1 090 170	506 747		(237 009)		1 359 908
Investissements	205 861	77 150		329		283 340

6.2 INFORMATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (APRÈS ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS ENTRE SECTEURS)

31/12/2024 (en milliers d'euros)				Réconciliation		Total
	Europe	Caraïbes	Afrique	Rubis Terminal (JV)	Société mère	
Chiffre d'affaires	865 638	3 260 829	2 517 307		165	6 643 939
Résultat brut d'exploitation	131 969	393 084	232 187		(36 247)	720 993
Résultat opérationnel courant	51 302	304 623	185 105		(37 235)	503 795
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises	52 967	302 144	186 132	4 979	50 775	596 997
Investissements	122 124	66 712	58 310		716	247 862

31/12/2023 (en milliers d'euros)				Réconciliation		Total
	Europe	Caraïbes	Afrique	Rubis Terminal (JV)	Société mère	
Chiffre d'affaires	848 594	3 284 819	2 496 475		89	6 629 977
Résultat brut d'exploitation	129 003	375 059	322 196		(28 405)	797 853
Résultat opérationnel courant	63 613	299 618	287 619		(29 489)	621 361
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises	59 939	298 586	301 355	13 252	(29 491)	643 641
Investissements	115 001	100 764	67 246		329	283 340

Au 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires réalisé en France (y compris l'Outre-mer) s'élève à 2 101 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires réalisé au Kenya s'élève à 964 millions d'euros au 31 décembre 2024.

31/12/2024 (en milliers d'euros)				Réconciliation		Total
	Europe	Caraïbes	Afrique	Rubis Terminal (JV)	Société mère	
Actifs immobilisés	1 807 450	1 133 490	1 181 150		199 258	4 321 348
Titres de participation	10 921	4 601	258		31	15 811
Participations dans les coentreprises	20 134	5 654	3 597			29 385
Actifs d'impôt différé	5 446	7 664	11 577			24 687
Actifs sectoriels	335 602	893 466	759 800		353 995	2 342 863
Actif total	2 179 553	2 044 875	1 956 382		553 284	6 734 094

31/12/2023 (en milliers d'euros)				Réconciliation		Total
	Europe	Caraïbes	Afrique	Rubis Terminal (JV)	Société mère	
Actifs immobilisés	1 740 980	1 045 611	1 053 821		25 456	3 865 868
Titres de participation	34 769	6 831	257		25	41 882
Participations dans les coentreprises	17 823		3 318	289 530		310 671
Actifs d'impôt différé	11 241	6 035	11 494			28 770
Actifs sectoriels	289 982	807 218	742 098		260 248	2 099 546
Actif total	2 094 795	1 865 695	1 810 988	289 530	285 729	6 346 737

Au 31 décembre 2024, les actifs non-courants détenus en France (y compris l'Outre-mer) s'élèvent à 2 023 millions d'euros.

Les actifs non-courants détenus au Kenya s'élèvent à 444 millions d'euros.

7 INTÉRÊTS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE

Au 31 décembre 2024, les principaux intérêts minoritaires sont calculés sur les entités ou sous-groupes suivants :

SARA

Le Groupe consolide selon la méthode de l'intégration globale l'entité SARA avec un taux de détention de 71 % ; les intérêts minoritaires à hauteur de 29 % correspondent au groupe Sol Petroleum Antilles SAS.

Entités Easigas

Les entités Easigas sont consolidées par le Groupe selon la méthode de l'intégration globale avec un taux de détention Groupe de 55 %.

Entités Photosol

Depuis le 1^{er} avril 2022, le Groupe consolide selon la méthode de l'intégration globale les entités Photosol (France) dont certaines sont détenues à moins de 100 % (cf. périmètre de consolidation en note 12).

7.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES – FILIALE AVEC INTÉRÊTS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE : SARA

Les montants présentés ci-après sont les montants avant élimination des comptes et opérations réciproques :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Actifs immobilisés	210 786	224 580
Dettes financières nettes (trésorerie - dettes)	(102 931)	(70 226)
Passifs courants (y compris emprunts à moins d'un an et concours bancaires courants)	255 228	244 244
<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires net	1 182 995	1 260 170
Résultat net total	24 722	21 299
Part du Groupe	16 522	14 428
Attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	8 200	6 871
Autres éléments du résultat global	(2 131)	571
Part du Groupe	(1 513)	405
Attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	(618)	166
Résultat global de la période	22 591	21 870
Part du Groupe	15 009	14 833
Attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	7 582	7 037
Dividendes payés aux intérêts ne conférant pas le contrôle	6 827	6 825
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	12 717	110 693
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(14 898)	(23 552)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 099	(118 994)
Variation de la trésorerie	(82)	(31 853)

7.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES – FILIALE AVEC INTÉRÊTS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE : EASIGAS SA ET SES FILIALES

Les montants présentés ci-après sont les montants avant élimination des comptes et opérations réciproques :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Actifs immobilisés	89 416	92 455
Dette financière nette (trésorerie - dettes)	2 296	4 363
Passifs courants (y compris emprunts à moins d'un an et concours bancaires courants)	14 152	18 810
<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires net	178 563	170 744
Résultat net total	11 191	15 834
Part du Groupe	5 812	8 503
Attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	5 379	7 331
Autres éléments du résultat global		
Part du Groupe		
Attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle		
Résultat global de la période	11 191	15 834
Part du Groupe	5 812	8 503
Attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	5 379	7 331
Dividendes payés aux intérêts ne conférant pas le contrôle	3 834	5 883
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	15 955	24 968
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(8 811)	(10 273)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(8 219)	(14 116)
Incidence de la variation des taux de change	70	1 570
Variation de la trésorerie	(1 005)	2 149

7.3 INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES – FILIALE AVEC INTÉRÊTS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE : PHOTOSOL (FRANCE) ET SES FILIALES

Les montants présentés ci-après sont les montants avant élimination des comptes et opérations réciproques :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Actifs immobilisés	555 353	476 873
Dette financière nette (trésorerie - dettes)	(567 514)	(507 843)
Passifs courants (y compris emprunts à moins d'un an et concours bancaires courants)	201 506	136 836
<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires net	49 153	48 639
Résultat net total	(28 031)	(20 806)
Part du Groupe	(21 782)	(16 093)
Attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	(6 249)	(4 713)
Autres éléments du résultat global	(4 093)	(13 018)
Part du Groupe	(3 168)	(10 031)
Attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	(925)	(2 987)
Résultat global de la période	(32 124)	(33 824)
Part du Groupe	(24 950)	(26 124)
Attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	(7 174)	(7 700)
Dividendes payés aux intérêts ne conférant pas le contrôle		1
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	18 426	(10 629)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(91 783)	(87 811)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	87 428	73 172
Variation de la trésorerie	14 071	(25 267)

8 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES COMMUNES

Les participations du Groupe dans des entreprises communes ne sont pas matérielles au 31 décembre 2024.

9 PARTICIPATIONS DANS LES COENTREPRISES

Principes comptables

Ces participations, consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, regroupent les coentreprises et les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Elles sont initialement enregistrées au coût d'acquisition, comprenant le cas échéant l'écart d'acquisition dégagé. Leur valeur comptable est, par la suite, augmentée ou diminuée pour prendre en compte la part du Groupe dans les bénéfices ou les pertes, réalisés après la date d'acquisition. Lorsque les pertes sont supérieures à la valeur de l'investissement net du Groupe dans une société mise en équivalence, ces pertes ne sont pas reconnues, à moins que le Groupe n'ait contracté un engagement de recapitalisation ou de mise de fonds vis-à-vis de cette société.

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable est testée selon les modalités décrites dans la note 4.2. Les pertes de valeur résultant de ces tests de dépréciation sont comptabilisées en diminution de la valeur comptable des participations correspondantes.

Le Groupe qualifie plusieurs partenariats de coentreprises au sens d'IFRS 11. Leurs contributions dans les états financiers du Groupe ne sont pas matérielles au 31 décembre 2024.

10 AUTRES INFORMATIONS

10.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés et reçus

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Dettes garanties	376 047	398 392
Engagements donnés	715 875	641 118
Avals et cautions	525 695	510 378
Autres engagements donnés	190 180	130 740
Engagements reçus	749 413	483 290
Lignes de crédit confirmées	389 035	442 157
Avals et cautions	27 189	26 233
Garantie reçue sur créance relative à la cession de Rubis Terminal (cf. note 3.2.1)	259 159	
Autres	74 030	14 900

Les avals et cautions donnés concernent essentiellement :

- des garanties bancaires accordées sur les emprunts souscrits par les filiales du Groupe ;
- des garanties demandées par des fournisseurs de produits pétroliers ;
- des garanties accordées aux autorités douanières ;
- des garanties accordées à la Commission de régulation de l'énergie dans le cadre de procédures d'appel d'offre.

Les autres engagements reçus concernent essentiellement des garanties reçues de fournisseurs de panneaux solaires.

Au 31 décembre 2024, le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap et floor*) à hauteur de 912 millions d'euros sur un total de 1 211 millions d'euros d'endettement à taux variable représentant 75 % de ce montant.

Dans le cadre de ses opérations d'acquisitions et de cessions de filiales, le Groupe est amené à accorder ou à recevoir des garanties de passif qui ne présentent aucune spécificité quant à leur durée ou à leur montant.

10.2 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS COMMERCIAUX

Obligations contractuelles au 31/12/2024 (en milliers d'euros)	Paiements dus par période			
	Total	À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 587 265	305 561	774 079	507 625
Lettres de crédit	68 257	68 257		
Autres obligations à long terme	21 440	9 223	12 217	
TOTAL	1 676 962	383 041	786 296	507 625

10.3 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Rémunération des dirigeants

La rémunération fixe de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Elle s'élève, pour la période, à 3 100 milliers d'euros et comprend aussi bien la rémunération due au titre de la Gérance de la société mère (2 624 milliers d'euros pour laquelle les charges sociales correspondantes sont entièrement supportées par les Gérants) que celle due au titre des fonctions de Direction dans les filiales (soit 476 milliers d'euros bruts).

L'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2024 (15^e résolution) a approuvé la politique de rémunération de la Gérance pour l'exercice 2024. Celle-ci comprenait une part variable annuelle dont les modalités sont décrites au chapitre 5 du Document d'enregistrement universel 2023. La rémunération variable annuelle de la Gérance au titre de l'exercice 2024 a fait l'objet d'une provision à hauteur de 475 milliers d'euros.

Le montant de la rémunération revenant aux membres du Conseil de Surveillance de la société mère est de 316 milliers d'euros pour l'exercice 2024.

10.4 RISQUE CLIMATIQUE

Les principaux risques du Groupe relatifs au changement climatique proviennent à la fois d'un risque physique et d'un risque de transition.

Le risque physique porte sur la survenance d'évènements extrêmes, dont l'intensité a tendance à augmenter, et qui pourrait, d'une part, porter atteinte à l'intégrité des sites et, d'autre part, entraîner la perturbation des opérations des filiales concernées et donc des pertes d'exploitation. Le Groupe observe que les incidences financières des dégradations directement liées à des évènements climatiques extrêmes, tels que les derniers cyclones intervenus dans les Caraïbes, ont modérément affecté les résultats. La diversification géographique et l'élargissement du périmètre du Groupe ainsi que le caractère non matériel individuellement de ses sites limitent fortement l'exposition aux aléas climatiques susceptibles d'intervenir sur une zone. La nouvelle activité Production d'électricité renouvelable intégrée dans le Groupe depuis avril 2022 est à ce jour concentrée en France et ainsi moins exposée à des évènements climatiques extrêmes.

Rubis est également exposé aux enjeux de son secteur en matière de transition énergétique. L'évolution parfois rapide de l'environnement réglementaire et des politiques vers une économie

bas carbone pourrait imposer une réduction significative des émissions de CO2 et rendre d'autres énergies moins carbonées plus compétitives à terme. L'impact à court terme du risque climatique est considéré comme faible à modéré selon les produits et les zones concernés et non matériel à date sur les états financiers consolidés du Groupe. À travers l'acquisition d'une activité Production d'électricité renouvelable, le Groupe vise à réduire son exposition à ce type de risques.

Ces risques sont gérés par le Comité Climat en lien avec les différentes filiales et les directions fonctionnelles, avec l'appui de consultants spécialisés.

Le Groupe a pris en considération les impacts des potentiels enjeux climatiques et les conséquences de son ambition 2030 tels qu'identifiés à ce jour dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2024. En particulier, le Groupe a :

- considéré les effets à court terme des engagements pris dans la détermination de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition (cf. note 4.2) ;
- considéré des données externes de marché dans la détermination du taux de croissance à long terme pris en compte dans la détermination de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition ;
- considéré les risques climatiques dans l'évaluation des autres provisions (cf. note 4.11).

À ce jour, le Groupe n'a identifié aucun indice de perte de valeur sur ses actifs immobilisés du fait du risque climatique et l'impact lié aux enjeux climatiques n'est pas significatif dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2024.

10.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux comptabilisés au titre des exercices 2024 et 2023 se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	PricewaterhouseCoopers Audit				KPMG			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Certification des comptes								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
- Émetteur	451	434	19%	22%	550	529	30%	30%
- Filiales intégrées globalement	1 256	1 266	53%	65%	1 179	1 147	65%	65%
Sous-total	1 707	1 700	72%	87%	1 729	1 676	95%	95%
Certification des informations en matière de durabilité								
- Émetteur	490		21%					
Sous-total	490		21%					
Services autres que la certification des comptes et des informations en matière de durabilité								
- Émetteur	10	95	0%	5%	10		1%	
- Filiales intégrées globalement	159	149	7%	8%	85	81	5%	5%
Sous-total	169	244	7%	13%	95	81	5%	5%
TOTAL	2 366	1 944	100%	100%	1 824	1 757	100%	100%

Les services autres que la certification des comptes correspondent principalement à la délivrance d'attestations (covenants financiers, RSE, etc.).

11 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Il n'existe pas d'événements post-clôture de nature à avoir une incidence significative sur les comptes consolidés au 31 décembre 2024.

12 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2024

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 regroupent les états financiers de Rubis SCA et des filiales listées dans le tableau ci-dessous.

Nom	Siège social / Pays	31 déc. 24 % contrôle	31 déc. 23 % contrôle	31 déc. 24 % d'intérêt	31 déc. 23 % d'intérêt	Méthode de consolidation ⁽¹⁾
Rubis SCA	46, rue Boissière 75116 Paris SIREN : 784 393 530	Mère	Mère	Mère	Mère	
Rubis Patrimoine	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Coparef	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Renouvelables (ex Cimarosa Investissements)	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis HyDev	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
RT Invest	France		55,00 %		55,00 %	JV (MEE)
Rubis Terminal Infra	France		55,00 %		55,00 %	JV (MEE)
Rubis Énergie	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz France	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sicogaz	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sigalnor	France	65,00 %	65,00 %	65,00 %	65,00 %	IG
Starogaz (TUP)	France		100,00 %		100,00 %	IG
Norgal	France	20,94 %	20,94 %	20,94 %	20,94 %	JO
Frangaz	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vito Corse	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
RD3A	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Restauration et Services	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Switzerland AG	Suisse	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energia Portugal S.A.	Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sodigas Seixal Sociedade de Distribuição de Gás S.A.	Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sodigas Açores S.A.	Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sodigas Braga Sociedade de Distribuição de Gás, S.A.	Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Spelta – Produtos Petrolíferos SA	Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Companhia Logistica de Combustiveis SA	Portugal	20,00 %	20,00 %	20,00 %	20,00 %	JV (MEE)
Electropalma Sociedade de Distribuição de Gás S.A.	Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogas España S.A.	Espagne	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Fuel Supplies Channel Islands Ltd (FSCI)	Îles anglo-normandes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
La Collette Terminal Ltd	Îles anglo-normandes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
St Sampson Terminal Ltd	Îles anglo-normandes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Maroc	Maroc	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Lasfargaz	Maroc	82,89 %	82,89 %	82,89 %	82,89 %	IG
Kelsey Gas Ltd	République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Madagascar	Madagascar	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Eccleston Co Ltd	République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG

Nom	Siège social / Pays	31 déc. 24 % contrôle	31 déc. 23 % contrôle	31 déc. 24 % d'intérêt	31 déc. 23 % d'intérêt	Méthode de consolidation ⁽¹⁾
Vitogaz Comores	Union des Comores	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Gazel	Madagascar	49,00 %	49,00 %	49,00 %	49,00 %	IG
Rubis Antilles Guyane	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Stocabu	France	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %	JO
Société Industrielle de Gaz et de Lubrifiants	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles (SARA)	France	71,00 %	71,00 %	71,00 %	71,00 %	IG
Société Antillaise des Pétroles Rubis	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Guyane Française	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Caraïbes Françaises	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Saint-Barthélemy	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (SRPP)	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société d'Importation et de distribution de Gaz Liquéfiés dans l'Océan Indien (Sigloi Réunion S.A.S.)	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Bermuda Ltd	Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sinders Ltd	Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Bermuda Gas & Utility Company Ltd	Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Eastern Caribbean SRL	La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Caribbean Holdings Inc.	La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Renewstable (Barbados) Inc.	La Barbade	51,00 %	51,00 %	51,00 %	51,00 %	IG
Rubis West Indies Ltd	Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Guyana Inc.	Guyana	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Bahamas Ltd	Bahamas	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Cayman Islands Ltd	Îles Caïmans	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Turks & Caicos Ltd	Îles Turques-et-Caïques	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Jamaica Ltd	Jamaïque	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Easigas (Pty) Ltd	Afrique du Sud	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Easigas Botswana (Pty) Ltd	Botswana	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Easigas Swaziland (Pty) Ltd	Swaziland	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Easigas Lesotho (Pty) Ltd	Lesotho	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Rubis Asphalt South Africa (Pty) Ltd	Afrique du Sud	74,00 %	74,00 %	74,00 %	74,00 %	IG
Rubis Asphalt et Spécialités Togo	Togo	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Ringardas Nigeria Ltd	Nigéria	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
European Railroad Established Services SA (Eres S.A.)	Sénégal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
European Railroad Established Services Togo SA (Eres Togo S.A.S.U.)	Togo	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Eres Cameroun	Cameroun	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG

Nom	Siège social / Pays	31 déc. 24 % contrôle	31 déc. 23 % contrôle	31 déc. 24 % d'intérêt	31 déc. 23 % d'intérêt	Méthode de consolidation ⁽¹⁾
Eres Liberia Inc.	République du Libéria	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Eres Gabon	Gabon	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
REC Bitumen SRL	La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Bahama Blue Shipping Corporation	La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Morbihan Shipping Corporation	La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Bitu River Shipping Corp.	Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Demerara Shipping Corporation	La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Pickett Shipping Corp.	République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Blue Round Shipping Corp.	République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Biskra Shipping SA	République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Atlantic Rainbow Shipping Company SA	République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Saint James LG Shipping Corporation	La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Kensington LG Shipping Corporation	La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Woodbar Co Ltd	République de Maurice	85,00 %	85,00 %	85,00 %	85,00 %	IG
Rubis Énergie Djibouti	République de Djibouti	85,00 %	85,00 %	85,00 %	85,00 %	IG
Distributeurs Nationaux SA (Dinasa)	Haïti	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Chevron Haïti Inc.	Îles Vierges britanniques	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société de Distribution de Gaz S.A. (Sodigaz)	Haïti	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Terminal Gazier de Varreux S.A.	Haïti	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %	JO
RBF Marketing Ltd	Jamaïque	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Galana Distribution Pétrolière Company Ltd	République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Galana Distribution Pétrolière SA	Madagascar	90,00 %	90,00 %	90,00 %	90,00 %	IG
Galana Raffinerie Terminal Company Ltd	République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Galana Raffinerie et Terminal SA	Madagascar	90,00 %	90,00 %	90,00 %	90,00 %	IG
Plateforme Terminal Pétrolier SA	Madagascar	80,00 %	80,00 %	80,00 %	80,00 %	IG
Rubis Middle East Supply DMCC	Émirats Arabes Unis	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
RAME Rubis Asphalt Middle East DMCC	Émirats Arabes Unis	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Maritec Tanker Management Private Ltd	Inde	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Gulf Energy Holdings Ltd	Kenya	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Kenya Plc	Kenya	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Kobil Petroleum Ltd	États-Unis	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Ethiopia Ltd	Éthiopie	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Rwanda Ltd	Rwanda	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Uganda Ltd	Ouganda	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG

Nom	Siège social / Pays	31 déc. 24 % contrôle	31 déc. 23 % contrôle	31 déc. 24 % d'intérêt	31 déc. 23 % d'intérêt	Méthode de consolidation ⁽¹⁾
Rubis Energy Zambia Ltd	Zambie	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Zimbabwe (Private) Ltd	Zimbabwe	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Soida Indústria de Derivados Asfálticos, LDA.	Angola	35,00 %	35,00 %	35,00 %	35,00 %	JV (MEE)
Alengás, Sociedade Alentejana de Gás, S.A.	Portugal	100,00 %		100,00 %		IG
Antilles Shipping Services	France	100,00 %		100,00 %		IG
Camarship	France	100,00 %		100,00 %		IG
Canopy Services Limited	Kenya	100,00 %		100,00 %		IG
Eres Guinée S.A.S.U.	Guinée	100,00 %		100,00 %		IG
EZDrive	France	49,00 %		49,00 %		JV (MEE)
Rubis Energie Burundi S.A.	Burundi	100,00 %		100,00 %		IG
Maritimes Shipping Services (Marship)	France	100,00 %		100,00 %		IG
Oil & Sea Services	France	100,00 %		100,00 %		IG
Probakery Solutions Limited	Kenya	100,00 %		100,00 %		IG
SAAGA, Sociedade Açoreana de Armazenagem de Gás S.A.	Portugal	25,00 %		25,00 %		JV (MEE)
Soleco Energy Ltd	Royaume-Uni	35,30 %		35,30 %		JV (MEE)
Upper Valley Energy Limited	Kenya	100,00 %		100,00 %		IG
Vito New Energies Solutions SA	Suisse	100,00 %		100,00 %		IG
Rubis Photosol	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Aedes & Photosol Développement	France	39,33 %	39,26 %	39,33 %	39,26 %	JV (MEE)
Airefsol Énergies 1	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Airefsol Énergies 7	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Alpha Énergies Renouvelables	France	78,17 %	78,02 %	78,17 %	78,02 %	IG
Centrale Photovoltaïque de Ychoux	France	78,65 %	78,50 %	78,65 %	78,50 %	IG
Centrale Photovoltaïque Lagune de Toret	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Centrale Photovoltaïque le Bouluc de Fabre	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Cilaos	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Clotilda	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Cpes de l'Ancienne Cokerie	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Dynamique Territoires Développement	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
EPV	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Firinga	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Inti SAS	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Maïdo	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Phoebus	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photom Services	France	78,60 %	77,20 %	78,60 %	77,20 %	IG
Photosol	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG

Nom	Siège social / Pays	31 déc. 24 % contrôle	31 déc. 23 % contrôle	31 déc. 24 % d'intérêt	31 déc. 23 % d'intérêt	Méthode de consolidation ⁽¹⁾
Photosol Bordezac Développement	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol Bourbon	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol Brossac	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol CRE 4	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol Développement	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Photosol Hermitage	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Photosol Invest 2	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Photosol Maransin	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Photosol Rouillet (TUP)	France		78,51 %		78,51 %	IG
Photosol Sarrazac Développement	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 1	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 2	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 3	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 4	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 5	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 6	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 7	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 9	France	56,58 %	56,47 %	56,58 %	56,47 %	IG
Photosol SPV 10	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 11	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 12	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 13	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 14	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 15	France	52,78 %	52,68 %	52,78 %	52,68 %	IG
Photosol SPV 16	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 17	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 18	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 22	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 25	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 26	France	52,78 %	78,51 %	52,78 %	78,51 %	IG
Photosol SPV 27	France	78,65 %	78,50 %	78,65 %	78,50 %	IG
Photosol SPV 28	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 29	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Photosol SPV 30	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Photosol SPV 31	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Photosol SPV 32	France	78,65 %	72,68 %	78,65 %	72,68 %	IG
Photosol SPV 33	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 34	France	78,65 %	71,36 %	78,65 %	71,36 %	IG
Photosol SPV 35	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 36	France	66,09 %	65,96 %	66,09 %	65,96 %	IG
Photosol SPV 37	France	78,65 %	72,01 %	78,65 %	72,01 %	IG



Nom	Siège social / Pays	31 déc. 24 % contrôle	31 déc. 23 % contrôle	31 déc. 24 % d'intérêt	31 déc. 23 % d'intérêt	Méthode de consolidation ⁽¹⁾
Photosol SPV 38	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 39	France	64,47 %	64,34 %	64,47 %	64,34 %	IG
Photosol SPV 40	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 43	France	67,22 %	67,09 %	67,22 %	67,09 %	IG
Photosol SPV 44	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Photosol SPV 45	France	78,65 %	78,51 %	78,65 %	78,51 %	IG
Photosol SPV 46	France	78,49 %	78,51 %	78,49 %	78,51 %	IG
Photosol SPV 48	France	52,78 %	52,69 %	52,78 %	52,69 %	IG
Photosol SPV 49	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Photosol SPV 50	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Photosol SPV 51	France	52,78 %	52,69 %	52,78 %	52,69 %	IG
Photosol SPV 52	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 53	France	52,78 %	52,69 %	52,78 %	52,69 %	IG
Photosol SPV 54	France	52,78 %	52,69 %	52,78 %	52,69 %	IG
Photosol SPV 55	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 56	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Photosol SPV 57 (TUP)	France		78,51 %		78,51 %	IG
Photosol SPV 58	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Photosol SPV 59	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Photosol SPV 60	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Photosol SPV 61	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Photosol SPV 63	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Photosol SPV 65	France	78,65 %	78,51 %	78,65 %	78,51 %	IG
Rubis Photosol SPV 67	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Rubis Photosol SPV 68	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Rubis Photosol SPV 69	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Rubis Photosol SPV 70	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Rubis Photosol SPV 71	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Rubis Photosol SPV 72	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Rubis Photosol SPV 73	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Rubis Photosol SPV 74	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Rubis Photosol SPV 75	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Rubis Photosol SPV 76	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Rubis Photosol SPV 77	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Rubis Photosol SPV 78	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Rubis Photosol SPV 79	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Rubis Photosol SPV 80	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Rubis Photosol SPV 81	France	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol SPV 82	France	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol SPV 83	France	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol SPV 84	France	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol SPV 85	France	78,66 %		78,66 %		IG

Nom	Siège social / Pays	31 déc. 24 % contrôle	31 déc. 23 % contrôle	31 déc. 24 % d'intérêt	31 déc. 23 % d'intérêt	Méthode de consolidation ⁽¹⁾
Rubis Photosol SPV 86	France	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol SPV 88	France	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol SPV 89	France	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol SPV 94	France	47,20 %		47,20 %		IG
Rubis Photosol SPV 95	France	47,20 %		47,20 %		IG
Photosol Villefranche sur Cher Développement	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
PV Ecarpiere	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Société du Parc Photovoltaïque de la Commanderie	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Solaire du Lazaret	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Territoires Énergies Nouvelles	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Thorenc PV	France	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol Mobexi	France	74,73 %	77,69 %	74,73 %	77,69 %	IG
Rubis Photosol Mobexi 2	France	74,73 %		74,73 %		IG
Rubis Photosol Mobexi 4	France	74,73 %		74,73 %		IG
Photosol Développement France	France	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Photosol Energies Locales	France	78,66 %		78,66 %		IG
Energie du Partage 6	France	70,79 %		70,79 %		IG
ENER 5	France	40,12 %		40,12 %		IG
Hexa Solaire 1	France	40,12 %		40,12 %		IG
EuroRidge Solar Holding S.à.r.l	Luxembourg	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Thorenc PV Holding S.à r.l.	Luxembourg	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Photosol Energia Italia	Italie	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Photosol Italia	Italie	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
VPD Solar 01	Italie	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
VPD Solar 03	Italie	78,65 %		78,65 %		IG
VPD Solar 04	Italie	78,65 %		78,65 %		IG
VPD Solar 05	Italie	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
VPD Solar 06	Italie	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
VPD Solar 09	Italie	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
VPD Solar 10	Italie	78,65 %		78,65 %		IG
Photosol Espana assets	Espagne	78,65 %	78,49 %	78,65 %	78,49 %	IG
Photosol Desarrollos	Espagne	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Desarrollos Renovables Ayala	Espagne	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Desarrollos Renovables Balmaseda	Espagne	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG
Rubis Photosol ES SPV 3 Global Kindo S.L.	Espagne	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol ES SPV 4 Global Cayon S.L.	Espagne	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol ES SPV 5 Global Nioka S.L.	Espagne	78,66 %		78,66 %		IG

Nom	Siège social / Pays	31 déc. 24 % contrôle	31 déc. 23 % contrôle	31 déc. 24 % d'intérêt	31 déc. 23 % d'intérêt	Méthode de consolidation ⁽¹⁾
Rubis Photosol ES SPV 6 Global Tresimeno S.L.	Espagne	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol ES SPV 7 Global Trebia S.L.	Espagne	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol ES SPV 8 Global Timeo S.L.	Espagne	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol ES SPV 9 Global Olidi S.L.	Espagne	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol ES SPV 10 Global Nosis S.L.	Espagne	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol ES SPV 11 Global Albonita S.L.	Espagne	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol ES SPV 12 Global Atreides S.L.	Espagne	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol ES SPV 13 Global Bromeli S.L.	Espagne	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol ES SPV 14 Global Costino S.L.	Espagne	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol ES SPV 15 Global Delambre S.L.	Espagne	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol ES SPV 16 Global Ginaz S.L.	Espagne	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol ES SPV 17 Global Hagal S.L.	Espagne	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol ES SPV 18 Global Harkonen S.L.	Espagne	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol ES SPV 19 Global Metuli S.L.	Espagne	78,66 %		78,66 %		IG
Rubis Photosol ES SPV 20 Global Moritani S.L.	Espagne	78,66 %		78,66 %		IG
Blue Mahoe Energy Company	Jamaïque	39,33 %		39,33 %		JV (MEE)
Photosol Energia Polska	Pologne	78,66 %	78,51 %	78,66 %	78,51 %	IG

(1) IG : Intégration globale ; JO : entreprise commune ; JV : coentreprise (MEE) ; MEE : mise en équivalence.

La société Rubis Antilles Guyane détient une participation minoritaire dans cinq GIE situés aux Antilles ; ces entités n'étant pas significatives, elles ne sont pas consolidées.

Les sociétés Rubis Energia Portugal, SARA et Photosol Développement détiennent des participations non significatives et non consolidées à ce jour.